CORPORATION LITHIUM ÉLÉMENTS CRITIQUES

(une société d'exploration)

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice clos le 31 août 2026

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Corporation Lithium Éléments Critiques (« Critical Elements » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102F1 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de Critical Elements sur les résultats que la Société a obtenus au cours de l'exercice clos le 31 août 2026 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 août 2026 sans en faire partie. Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers audités au 31 août 2026 et les notes y afférents. Les commentaires et analyses fournissent un compte rendu de la performance de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2026. Ce compte rendu a été effectué par la direction grâce aux renseignements compilés à la date du rapport.

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») de comptabilité.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR + (www.sedarplus.ca). Les actions de Critical Elements sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse américaine Over-the Counter QX (OTCQX) sous le symbole CRECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12.

DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 12 novembre 2026.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, contenus dans le présent rapport de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, ceux relatifs : i) à l'opinion de la direction selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour honorer ses obligations et ses dépenses prévues pour les douze mois suivants lorsqu'elles deviennent exigibles; ii) à la capacité de la Société à obtenir ultérieurement du financement supplémentaire pour achever la construction et la mise en service de son projet Rose lithium-tantale et répondre à ses besoins financiers; iii) l'obtention de l'évaluation environnementale actuelle et du processus d'autorisation pour faire avancer le projet Rose lithium-tantale; iv) les plans de développement et le calendrier du projet Rose lithium-tantale; v) les résultats et faits saillants opérationnels de l'étude de faisabilité du projet Rose lithium-tantale; vi) à l'échéancier du projet Rose lithium-tantale; vii) à la croissance de la demande de lithium et aux tendances connexes; viii) au déroulement prévu de la construction et de la mise en service ainsi qu'au démarrage prévu de la production au projet Rose lithium-tantale de la Société; (ix) la préparation de l'étude d'ingénierie; (x) les résultats de cette étude et l'alimentation de l'usine d'hydroxyde de lithium; (xi) la capacité et la production; (xii) les estimations des réserves; (xiii) les estimations des ressources minérales; (xiv) la réalisation des estimations des réserves et des ressources minérales; (xv) le calendrier et le montant de la production future; (xvi) les coûts de production; (xvii) le succès des opérations minières; (xviii) le classement du projet Rose lithium-tantale en termes de coût décaissé et de production; (xix) les permis, les estimations de rentabilité économique; (xx) les installations électriques et de stockage; (xxi) la durée de vie de la mine; (xxii) les impacts sociaux, communautaires et environnementaux; (xxiii) le marché du lithium et du tantale et les prix de vente; (xxiv) les accords d'achat et les acheteurs des produits de la Société; (xxv) l'évaluation environnementale et les permis; (xxvi) l'obtention d'un financement suffisant à des conditions acceptables; (xxvii) les opportunités d'optimisation à court et à long terme du projet Rose lithium-tantale; (xxviii) la poursuite des discussions et des relations positives avec les communautés locales et les parties prenantes; (xxix) les déclarations relatives aux programmes d'exploration 2025 et 2026; (xxx) à toute information relative aux projets futurs et aux perspectives de la Société, constituent des « énoncés prospectifs » ou de l'« information prospective » au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières et sont fondés sur les attentes, les estimations et les projections établies en date du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur différentes attentes et hypothèses qui, bien qu'elles soient jugées raisonnables par la direction à la date où elles sont formulées, comportent des incertitudes et des impondérables importants sur le plan des affaires, de l'économie et de la concurrence.

Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. De plus, ces énoncés prospectifs se fondent sur divers facteurs et hypothèses sous-jacents, comme la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement supportant la production, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas des garanties du rendement futur.

Les énoncés prospectifs se signalent par des termes comme « anticipe », « planifie », « s'attend à », « indique », « a l'intention de », « prévoit », « estimations », « prévisions », « initiative », « perspectives », « potentiel », « projeté », « poursuivre », « stratégie », « étudier », « cibler » ou « croire », ainsi que diverses variations ou apparentés de ces termes stipulant que certains événements, résultats ou actions peuvent ou pourraient « se produire », « survenir », « être atteints » ou « être pris », ou l'inverse, et d'autres termes ou expressions de même nature. L'information et les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus ou inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus ou sous-entendus dans l'information et les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent le manque de revenus, la dépendance de la Société envers la propriété Rose lithium-tantale, les risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière, les titres de propriété, les permis et licences, la politique de dividende, les conflits d'intérêts, les employés clés, les relations de travail, les activités d'exploration et de mise en valeur minières intrinsèquement risquées, les estimations des ressources et des réserves minérales, la nature des activités de la Société, les problèmes de traitement métallurgique imprévus, la durée de vie de la mine, le besoin de financement et temps de développement, la construction et démarrage de nouvelles mines et installations industrielles, l'infrastructure, fournitures et inflation, la pénurie de matériel et restrictions d'accès, les litiges et autres procédures judiciaires, les changements climatiques, l'exploration et la mise en valeur des ressources sont généralement de nature spéculative, les prix des métaux, la volatilité du cours des actions et du cours des actions ordinaires, la dilution, les ventes par les actionnaires existants, la concurrence, la règlementation en matière d'environnement et de sécurité, les passifs environnementaux, les coûts des mesures environnementales, le stade de développement, les risques non assurés, le financement futur, l'Agence du revenu du Canada, les obligations des sociétés ouvertes, la demande de lithium, les changements technologiques. Des facteurs imprévus ou inconnus non mentionnés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les énoncés prospectifs. Bon nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les résultats réels et pourraient faire en sorte qu'ils diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de communiquer de l'information sur les attentes et les plans de la direction pour l'avenir. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque importants et d'événements futurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des estimations, des hypothèses et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque sont décrits plus en détail ci-après, dans la rubrique « Facteurs de risques » du présent rapport de gestion. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou d'expliquer toute différence importante entre des événements réels ultérieurs et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par les lois applicables.

NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Lithium Éléments Critiques est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. L'objectif de la Société est de fournir, de manière rentable et responsable, un lithium au service des énergies vertes, par le biais de partenariats avec les parties prenantes. La Société est engagée dans l'acquisition, l'exploration, la mise en valeur et le traitement de propriétés minières de minéraux critiques. Les activités de Critical Elements sont exercées au Canada.

La vision de la Société est de faire partie des principaux producteurs mondiaux de lithium, à faible coût, qui contribuent à la décarbonisation mondiale et se positionner en tant qu'employeur de choix et en tant que partenaire de confiance pour les communautés et les gouvernements auprès desquels elle exerce ses activités, ainsi que pour les investisseurs, les clients et les fournisseurs.

La stratégie de la Société est de développer et mener à bien le projet minier Rose lithium-tantale (« Rose » ou le « Projet »), un gisement de spodumène de haute pureté, situé à Eeyou Istchee, Québec (Canada), de continuer à dégager de la valeur par le biais d'une exploration active d'un ensemble de propriétés d'une superficie de plus de 1 016 kilomètres carrés et de réaliser cette vision en limitant au maximum l'impact environnemental, notamment grâce à l'utilisation du réseau d'électricité du Québec à faibles émissions de carbone, et en coopérant avec la Nation Crie d'Eastmain ainsi que d'autres communautés cries locales, avec qui les rapports ont été officialisés.

FAITS SAILLANTS

- Le 5 décembre 2025, la Société a clôturé un placement privé par prise ferme pour un produit brut total de 7 000 000,20 $. Ce placement est composé de 7 500 000 d'actions ordinaires de la Société au prix de 0,40 $ par action et de 6 666 667 actions ordinaires vendues à des acheteurs de bienfaisance et émises à titre d'actions accréditives au prix de 0,60 $ par action. Red Cloud Securities Inc. a agi à titre de chef de file et seul teneur de livres. Il a reçu une commission de 420 000,01 $ en espèces ainsi que 850 000 options aux courtiers lui permettant d'acquérir 850 000 actions ordinaires au prix de 0,40 $ par action jusqu'au 5 décembre 2027.
- Le 9 juin 2026, la Société a procédé à l'octroi de 238 607 unités d'actions différées au prix de 1,90 $ par unité et de 639 662 unités d'actions différées au prix de 0,73 $ par unité. La Société a également procédé à l'octroi de 372 632 unités d'actions incessibles au prix de 1,90 $ par unité et de 1 025 206 unités d'actions incessible au prix de 0,73 $ par unité. Ces unités d'actions différées et unités d'actions incessibles se rapportent aux exercices financiers 2024 et 2025. Elles ont été octroyées au prix de l'action à la date à laquelle le comité de compensation avait effectué la recommandation au conseil d'administration.
- Au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, la Société a mis en œuvre un programme de forage d'un minimum de 10 000 mètres sur la découverte Rose Ouest. Les travaux complétés, à ce jour, ont permis d'étendre la zone minéralisée et de confirmer la continuité de plusieurs pegmatites riches en lithium et en tantale.

PERFORMANCE GLOBALE

PROPRIÉTÉ ROSE LITHIUM-TANTALE – PROJET DE LITHIUM ET TANTALE

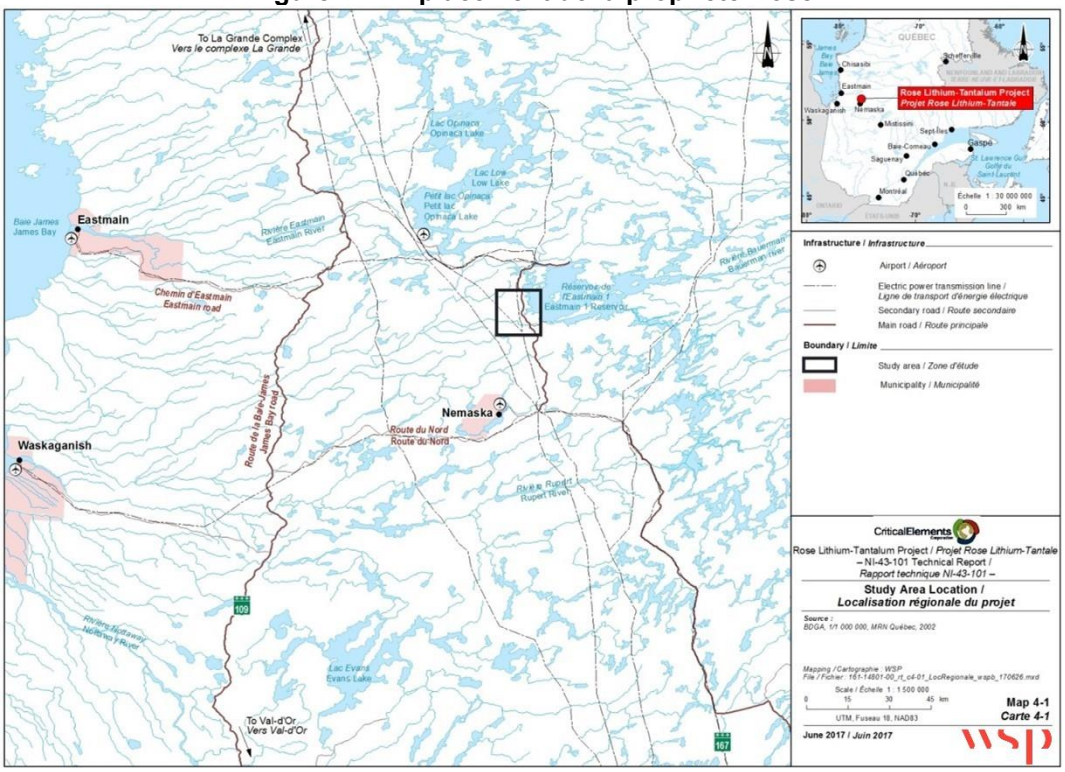
Description de la propriété

La propriété Rose lithium-tantale est située dans la région administrative du nord du Québec, sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee, sur des terres de catégorie III, sur les terres traditionnelles de la communauté d'Eastmain, à environ 40 kilomètres au nord du village cri de Nemaska. Ce dernier est situé à plus de 300 kilomètres au nord-ouest de Chibougamau.

La propriété Rose lithium-tantale est accessible par route via la Route du Nord, utilisable toute l'année à partir de Chibougamau. Le site minier peut également être rejoint par Matagami, via la Route 109, la Route du Nord. La figure ci-bas montre l'emplacement régional du projet. Il est situé à 80 kilomètres au sud de la mine d'or Eleonor de Goldcorp et à 45 kilomètres au nord-ouest du projet de lithium, Whabouchi appartenant à Nemaska Lithium et à 20 kilomètres au sud de la centrale hydroélectrique Eastmain 1 d'Hydro-Québec. L'aéroport de Nemiscau offre des services de transport aérien dans la région. Le site de Rose lithium-tantale est situé à 50 kilomètres par la route de l'aéroport de Nemiscau.

La propriété Rose lithium-tantale est composée de 502 droits exclusifs d'exploration (« DEE ») répartis sur une superficie de 26 034 hectares (incluant 29 DEE (1 535 hectares)) acquis par désignation sur carte ainsi qu'un bail minier de 157 hectares. Géologiquement, elle est située dans la portion nord-est de la province du Supérieur archéen du craton du Bouclier Canadien.

Figure 1 - Emplacement de la propriété Rose



Un rapport technique a été préparé conformément aux normes requises par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« NI 43-101 ») et le formulaire 43-101F1. La Société a déposé le rapport technique sur Sedar + le 11 octobre 2023.

L'étude de faisabilité a été préparée conformément aux normes NI 43-101 par WSP Canada inc. (WSP), Bumigeme inc, et InnovExplo inc. InnovExplo est responsable de l'estimation des ressources et des réserves et du plan minier, Bumigeme est responsable du traitement du minerai, WSP est responsable de l'étude environnementale, des infrastructures du projet, de la modélisation financière et de l'intégration du rapport. Les informations concernant les perspectives du lithium proviennent d'une étude de marché préparée par M. Gerrit Fuelling pour le compte de la Société. M. Fuelling est un consultant indépendant spécialisé dans le marché du lithium.

Les personnes qualifiées pour l'étude de faisabilité sont :

InnovExplo inc.
- Carl Pelletier, Géo, géologue
- Simon Boudreau, ing, ingénieur minier

Bumigeme
- Florent Baril, ing, ingénieur métallurgie

WSP
- Eric Poirier, ing, PMP, Directeur projet
- Paul Gauthier, ing., Ingénieur minier
- Olivier Joyal, Géo, géologue

Points saillants :

- Durée de vie de la mine de 17 ans
- Production annuelle moyenne, années 2-17, 157 706 tonnes de concentré de 5,56 % spodumène de qualité chimique

- Production annuelle moyenne, années 2-17, 46 059 tonnes de concentré de 6,16 % spodumène de qualité technique
- Production annuelle moyenne, années 2-17, 580 tonnes de concentré de tantale
- Coûts d'exploitation moyens : 81,30 $ US par tonne usinée, 587 $ US la tonne de concentré Li_2O (tous les concentrés confondus)
- Coût en capital initial estimé : 471 millions $ US (avant la variation du fonds de roulement)
- Marge brute moyenne : 78,8 %
- $VAN_{8\ \%}$ après impôts de 2 195 millions $ US, TRI après impôts de 65,7 %
- Temps de construction anticipé : 21 mois avant le début de la production
- Hypothèses de prix moyen de 2 162 $ US par tonne de concentré de lithium de qualité chimique, 4 699 $ US par tonne de concentré de lithium de qualité technique et 150 $ US par kg de pentoxyde de tantale (Ta_2O_5)

L'étude de faisabilité était basée sur une opération conventionnelle par camions et pelles, à ciel ouvert, et un procédé de concentration conventionnel pour produire des concentrés de spodumène techniques et chimiques et un concentré de tantale.

La mine excavera un total de 26,3 millions de tonnes de minerai ayant une teneur diluée moyenne de 0,87 % de Li_2O et 138 ppm de Ta_2O_5. L'usine traitera 1,61 million de tonnes de minerai par année, pour une production annuelle moyenne de 203 765 tonnes de concentré de spodumène de qualité technique et chimique et 580 tonnes de concentré de tantalite. Le minerai est contenu dans plusieurs veines de pegmatite à faible pendage affleurant en surface. Les zones minéralisées sont ouvertes en profondeur et offrent un potentiel pour une opération souterraine.

Pendant toute la durée de vie de la mine, un total de 182,4 M tonnes de minerai stérile et 10,9 M tonnes de mort-terrain. Le ratio de décapage moyen est 7,3 tonnes de stérile par tonne de minerai.

Tableau 1 - Faits saillants l'étude de faisabilité

Item	Unité	Valeur
Production		
Durée du projet (début de la construction à la fermeture)	année	19
Vie de mine	année	17
Alimentation à l'usine	Mt	26,3
Teneurs moyennes		
Li_2O	% Li_2O	0,87
Ta_2O_5	ppm Ta_2O_5	138
Production de Concentrés de Lithium		
% de Production, Qualité Chimique	%	75
% de Production, Qualité Technique	%	25
Récupération à l'usine		
Li_2O, Qualité Chimique	%	87,4
Li_2O, Qualité Technique	%	84,8
Ta_2O_5	%	54,4
Teneur des concentrés		
Li_2O, Qualité Chimique	%	5,56
Li_2O, Qualité Technique	%	6,16
Ta_2O_5	%	20,00
Produits de Vente		
Concentré 5,56 % Li_2O, Qualité Chimique	t	2 681 000
Concentré 6,16 % Li_2O, Qualité Technique	t	783 000
Ta_2O_5 contenu dans le concentré	kg	1 971 000
Prix Moyens des Produits de Vente		
Concentré 5,5 % Li_2O, Qualité Chimique	$ US/t conc.	2 162
Concentré 6,0 % Li_2O, Qualité Technique	$ US/t conc.	4 699
Ta_2O_5 contenu dans le concentré	$ US/kg contenu	150
Taux de change		1 $ US : 1.30 $ CAN
		0.77 $ US : 1 $ CAN

Item	Unité	Valeur	
Coûts du Projet		**$ CA**	**$ US**
Coût Moyen Mine	$/t usinée	35,13	27,05
Coût Moyen Usinage	$/t usinée	27,00	20,79
Coût Moyen G&A	$/t usinée	20,70	15,94
Coût Moyen Transport du Concentré	$/t usinée	22,76	17,52
Économie du Projet		**$ CA**	**$ US**
Revenu brut	$M	12 692	9 772
Coût de vente	$M	161	124
Coût d'opération	$M	2 776	2 137
Capital de maintien	$M	310	239
Capital initial	$M	611	471
Impôts et droits miniers	$M	3 688	2 840

EBITDA annuel moyen	$M	599		461
Marge brute moyenne			78,8 %	
Flux de trésorerie avant impôts	$M	8 835		6 803
Flux de trésorerie après impôts	$M	5 147		3 963
Taux d'imposition effectif			41,7 %	
Taux d'escompte			8,0 %	
VAN avant impôts @ 8 %	$M	5 048		3 887
Taux de rendement interne avant impôts			95,9 %	
Période de récupération avant impôts	années		1,3	
VAN après impôts @ 8 %	$M	2 851		2 195
Taux de rendement interne après impôts			65,7 %	
Période de récupération après impôts	années		1,8	

Estimation des réserves

Au cours de cette étude, une estimation des réserves minérales a été préparée pour 17 zones minéralisées. L'estimation suppose la production d'un concentré de spodumène de qualité chimique à un prix de 20 $ US par kg Li_2O et un concentré de tantalite avec un prix de 130 $ US par kg Ta_2O_5. La récupération est fixe à 85 % et 64 % pour le Li et le Ta respectivement. L'effet de la courbe teneur-récupération utilisé pour les ressources sur les réserves et qui est devenue disponible une fois que les réserves étaient évaluées, a été vérifié et a peu d'influence. La production d'un concentré de spodumène de qualité technique, ayant une meilleure valeur, n'a pas été tenue en compte dans l'estimation des réserves.

La date effective de l'estimation est le 1er août 2023, en fonction de l'état de compilation, des paramètres de prix des métaux et des récupérations métallurgiques.

L'estimation a été préparée conformément aux normes et aux lignes directrices de l'ICM pour le rapport des ressources minérales et des réserves.

Le tableau 2 présente les résultats de l'estimation des réserves minérales pour le projet Rose lithium-tantale à une teneur de coupure NSR de 44,80 $ pour le scénario à ciel ouvert.

Tableau 2 – Réserves minérales

	Tonnage	NSR	Li_2O_eq	Li_2O	Li_2O	Ta_2O_5	Ta_2O_5
Catégorie	**(Mt)**	**($)**	**(%)**	**(%)**	**(000 t)**	**(ppm)**	**(000 t)**
Probable	26.3	165	0.92	0.87	193.8	138	2.3
Total	**26.3**	**165**	**0.92**	**0.87**	**193.8**	**138**	**2.3**

- La personne qualifiée et indépendante pour l'estimation des réserves minérales, tel que défini au Règlement 43-101, Normes d'information pour les projets miniers (« NI 43-101 ») est Simon Boudreau, ing., d'InnovExplo inc. La date effective de l'estimation des réserves est le 1er août 2023.
- Le modèle inclut 17 zones minéralisées.
- Les calculs utilisent des unités métriques (mètres, tonnes et ppm).
- Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier le plus proche. Les écarts dans les totaux sont attribuables aux effets d'arrondissement. L'arrondissement a suivi les recommandations de la Norme 43-101.
- InnovExplo n'est pas au courant de problèmes environnementaux, de permis, juridiques, relatifs aux titres, de fiscalité, de politique sociopolitique, de commercialisation ou d'autres questions pertinentes qui pourraient avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

Estimation des ressources minérales

L'estimation des ressources minérales (« ERM ») actuelle est principalement basée sur les modifications apportées aux paramètres de NSR, soutenus par de nouvelles hypothèses concernant les prix des métaux et la création d'une forme potentiellement exploitable pour contraindre l'ERM pour le scénario potentiel d'extraction souterraine. Aucune modification des paramètres d'interprétation et d'interpolation n'a été jugée nécessaire. Le modèle de ressources minérales pour le ERM actuel est basé en grande partie sur le modèle généré pour le PEA de 2011.

La date effective de l'estimation des ressources minérales est le 1er août 2023, sur la base de l'état de la compilation, des paramètres de prix des métaux, des intrants de récupération métallurgique et de la création du volume contraignant.

Compte tenu de la densité des données traitées, des critères d'ellipse de recherche, de la densité des trous de forage et des paramètres d'interpolation spécifiques, la personne qualifiée est d'avis que l'ERM actuelle peut être classée en ressources indiquées et inférées. L'estimation a été préparée conformément aux normes et lignes directrices de l'ICM en matière de déclaration des ressources et des réserves minérales.

Le tableau 3 présente les résultats de l'ERM pour le projet Rose lithium-tantale en utilisant un seuil de 31,40 $ CA NSR/t pour le scénario d'extraction potentielle de la mine à ciel ouvert et un seuil de 121,12 $ CA NSR pour le scénario d'extraction potentielle souterraine.

Tableau 3 – Ressources minérales

Catégorie		Tonnage	NSR	Li_2O_Eq	Li_2O	Ta_2O_5
			(CA$)	(%)	(%)	(ppm)
Indiqué	Fosse	29 922 000	185	1,03	0,93	145
	Souterrain	624 000	177	0,96	0,91	82
	Total indiqué	30 561 000	185	1,03	0,93	118
Inféré	Fosse	1 787 000	149	0,86	0,77	138
	Souterrain	597 000	150	0,87	0,80	101
	Total inféré	2 384 000	149	0,86	0,78	129

- La personne qualifiée et indépendante pour l'estimation des ressources minérales, tel que défini au Règlement NI 43-101, est Carl Pelletier, P.Géo., d'InnovExplo inc. La date effective de l'estimation des ressources est le 1er août 2023. Cette ERM suit les définitions de l'ICM de 2014 et les directives des meilleures pratiques en estimation minérales de l'ICM de 2019.
- Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales ayant démontré une viabilité économique.
- Le modèle inclut 24 zones minéralisées.
- La perspective raisonnable d'une éventuelle extraction économique est satisfaite par l'application de volumes contraignants à tous les blocs (scénario potentiel d'extraction en fosse à ciel ouvert ou en souterrain) à l'aide de Whittle et du Deswik Stope Optimizer (DSO) et par l'application de teneurs de coupure. La ressource minérale est rapportée à un seuil de coupure de 31,40 $ CA NSR pour la fosse à ciel ouvert et de 121,12 $ CA NSR pour le potentiel souterrain selon les conditions du marché (prix des métaux, taux de change et coût de production).
- Une gamme de densités a été utilisée par zone sur la base d'une analyse statistique de toutes les données disponibles.
- Une épaisseur réelle minimale de 2,0 m a été appliquée, en utilisant la teneur du matériau adjacent lorsqu'il est analysé ou une valeur de zéro lorsqu'il n'est pas analysé.
- L'écrêtage des hautes teneurs a été effectué sur les données d'analyse brutes basées sur les analyses statistiques des zones minéralisées individuelles.
- Le compositage a été effectué sur des intersections de trous de forage tombant dans des zones minéralisées (les longueurs composites varient de 1,5 m à 3,0 m afin de répartir adéquatement les queues).
- Les ressources ont été évaluées à partir de trous de forage à l'aide d'une méthode d'interpolation à 2 passes dans un modèle de bloc (taille de bloc = 5 m x 5 m x 5 m).

- La catégorie inférée n'est définie que dans les zones où les blocs ont été interpolés lors de la passe 1 ou de la passe 2 où la continuité est suffisante pour éviter que des blocs isolés soient interpolés par un seul trou de forage. La catégorie indiquée est uniquement définie par des blocs interpolés par un minimum de deux trous de forage dans des zones où la distance maximale au composite de trous de forage le plus proche est inférieure à 40 m pour les blocs interpolés dans la passe 1.
- Les résultats sont présentés in situ. Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier le plus proche. Toute divergence dans les totaux est due à des effets d'arrondi. L'arrondi a suivi les recommandations du Règlement NI 43-101.
- Les personnes qualifiées n'ont connaissance d'aucun problème connu lié à l'environnement, aux permis, juridique, lié au titre, fiscal, sociopolitique ou de commercialisation, ou de tout autre problème pertinent, susceptible d'affecter matériellement le développement potentiel des ressources minérales autres que ceux discutés dans le MRE.

Étude de faisabilité

Les paramètres utilisés pour l'étude de faisabilité sont les suivants :

- Opération à ciel ouvert de 1 610 000 tonnes par année.
- Usine de traitement du spodumène d'une capacité de 4 600 tonnes par jour.

Opération minière

La minéralisation est encaissée par des dykes de pegmatites affleurants et subparallèles à la surface. Le corps minéralisé est relativement plat, près de la surface et se compose d'une série de lentilles parallèles orientées vers le nord. Les minéralisations identifiées jusqu'à présent sur la propriété Rose lithium-tantale comprennent des indices de pegmatites à lithium-césium-tantale (type LCT) ainsi que des indices de molybdène.

Une opération à ciel ouvert conventionnelle par camions et pelles a été considérée pour l'exploitation du projet Rose lithium-tantale avec les réserves minérales probables. La conception finale de la fosse est d'environ 1 620 m de long, 900 m de largeur et 200 m de profondeur.

Le plan de minage propose d'extraire 219,6 Mt de matériel composé de 26,3 Mt de minerai, 182,4 Mt de stériles et 10,9 Mt de morts-terrains. Le ratio de décapage moyen est de 7,3 tonnes de stérile par tonne de minerai. Le taux de production nominal a été estimé à 4 600 tonnes par jour et 350 jours d'exploitation par année.

Le taux de production de l'exploitation minière est d'approximativement 15 Mt par année. Le plan d'exploitation à ciel ouvert résulte en une vie minière de 17 ans.

Critical Elements excavera la mine au moyen de sa flotte d'équipements et ses opérateurs. Cependant, il est prévu qu'un entrepreneur minier excavera le mort-terrain et le minerai dans la période de construction et une partie de la première année d'opération.

La flotte d'équipements de production se compose : d'une (1) pelle rétrocaveuse, d'une (1) pelle à chargement frontal électrique, d'une (1) chargeuse, de huit (8) camions de transport (65 t chaque), de sept (7) camions de transport (135 t chaque), deux (2) foreuses rotatives, une (1) foreuse fond de trou, deux (2) bulldozers, un (1) bouteur sur roues, deux (2) niveleuses, une (1) excavatrice auxiliaire, une (1) chargeuse auxiliaire et deux (2) camions à eau.

La fosse est conçue avec des bancs de 10 m. Un angle inter-rampe de 57° et un angle final de 55° sur les murs ultimes. Les bermes auront une largeur de 7,0 m. Les murs du mort-terrain auront une pente de 2,5 : 1 et une berme de 10 m.

La rampe de transport principale est conçue à une largeur de 30,9 m afin de permettre une circulation à double voie sauf pour la partie inférieure conçue à une largeur de 20,4 m pour une voie de circulation. Un fossé de 2,0 m de large est inclus pour permettre le drainage de l'eau et l'installation des conduites. L'inclinaison maximale de la courbure interne de tous les segments de rampe est de 10 %.

Figure 2 – Vue en plan de la fosse

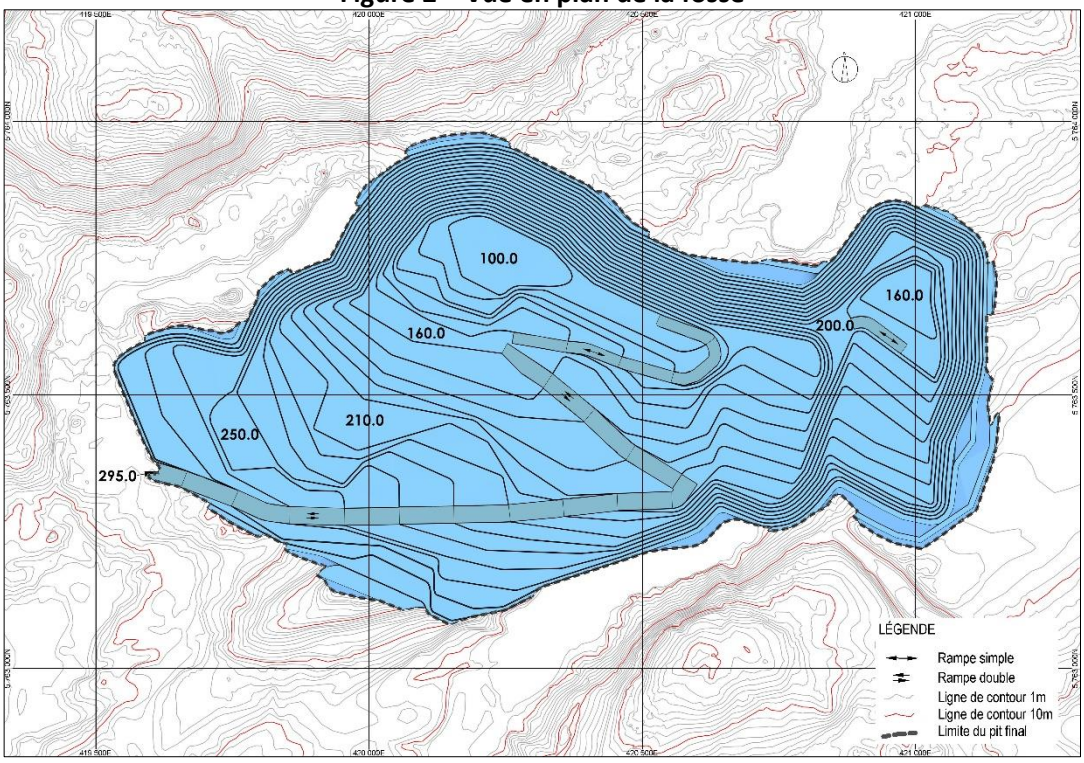
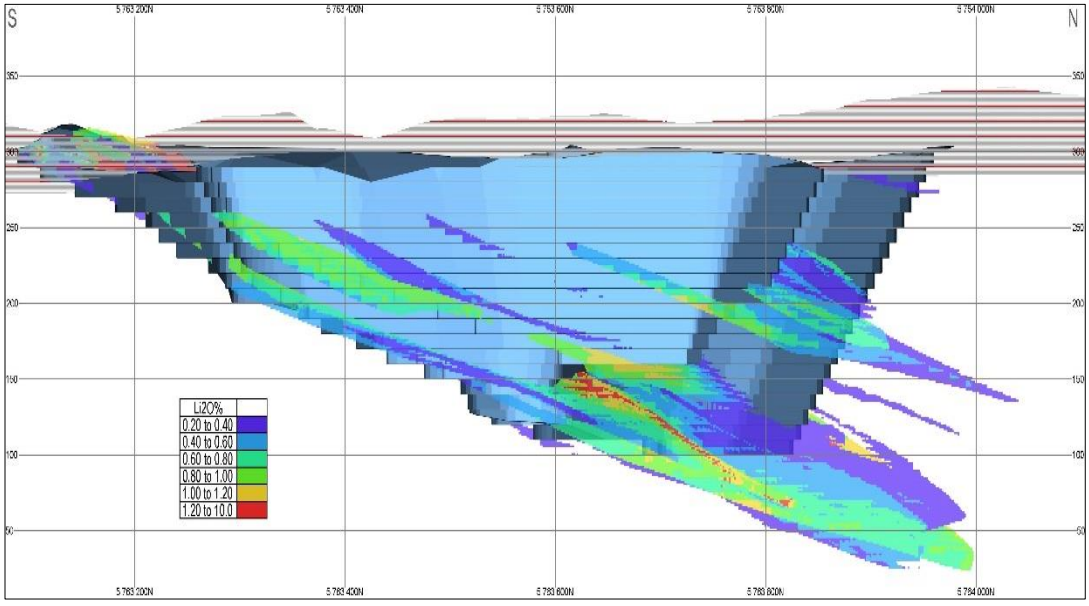


Figure 3 – Vue vers l'ouest de la fosse



Traitement du minerai

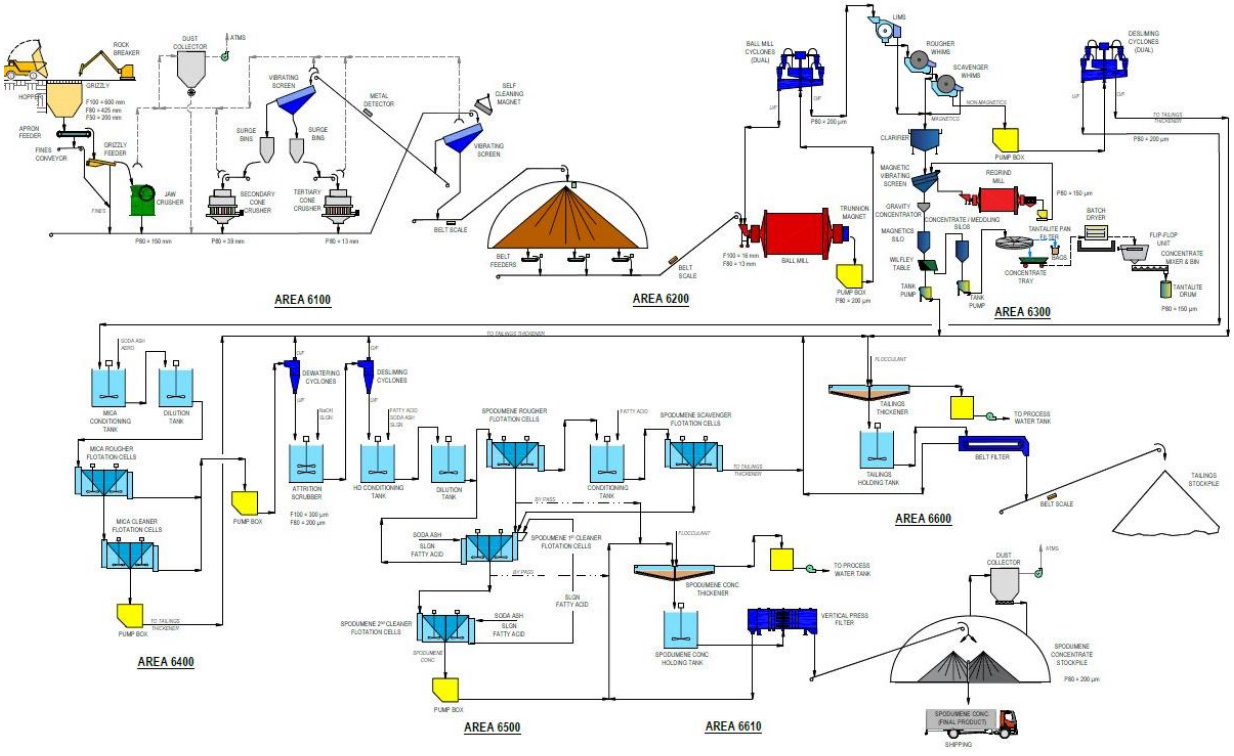
Un procédé standard de flottation sera utilisé pour produire des concentrés de qualité technique et chimique et un concentré de tantale (Ta_2O_5). L'usine de traitement du minerai consistera en sections de concassage, de valorisation et de filtration. Le concentré de lithium (spodumène) de qualité technique aura une teneur de 6,16 % de Li_2O alors que le concentré de qualité chimique aura une teneur de 5,56 % Li_2O. Le concentré de tantale aura une teneur de 20 % de Ta_2O_5.

Le procédé de traitement comprend un circuit de concassage, de séparation magnétique et de flottation. Le circuit de concassage comprendra un concasseur à mâchoires et deux concasseurs coniques (secondaire et tertiaire) et des tamis vibrants. Le minerai concassé aura un P_{80} de 13 mm et sera entreposé dans un dôme pour supporter 24 heures d'opération. Le circuit de broyage consistera en un broyeur à boulets opérant en circuit fermé avec un ensemble de cyclones. Le concentré de tantale sera récupéré à une teneur de 2 % Ta_2O_5 par séparation magnétique à haute intensité et ensuite amélioré à une teneur de 20 % par séparation gravimétrique. Le concentré de tantale sera épaissi, filtré, séché à 1 % d`humidité et ensaché pour expédition. Le circuit de flottation du lithium consistera en l'élimination des fines particules (particules de moins de 20 um) après séparation magnétique suivie d'une flottation du mica, d'un lavage et d'une flottation du spodumène jusqu'à la teneur requise. Les concentrés de spodumène seront épaissis et filtrés par des filtres à pression. Les concentrés de spodumène après filtration auront une teneur en humidité de 5 % et seront entreposés dans un dôme d'une capacité de 24 heures pour ensuite être transportés par camion et par train jusqu'au port. Les rejets de la flottation seront épaissis et filtrés par des filtres à vide à une humidité de 15 % et transportés par camions au site de co-déposition avec les stériles de la fosse.

L'usine de spodumène fonctionnera 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 52 semaines par année. L'usine de traitement a été conçue avec une disponibilité opérationnelle de 90 %. Le concassage a été conçu avec une disponibilité opérationnelle de 50 %. L'usine a une capacité de 1 610 000 tonnes par an pour un tonnage journalier, incluant la disponibilité, de 4 900 tonnes par jour.

Un schéma du procédé de l'usine développé par Bumigeme inc. est présenté à la figure 4.

Figure 4 - Schéma de procédé de l'usine



Métallurgie

Des essais de laboratoire ont été effectués chez ACME Metallurgical Limited à Vancouver en 2011. Les résultats de ces tests ont été utilisés pour l'étude PEA. Trois composantes : Rose (structure principale), Rose Sud (structure du Sud) et Tantale (structure secondaire avec du tantale supérieur et teneur en lithium inférieure) ont été soumis à divers tests métallurgiques.

SGS Canada inc. à Lakefield a mené des tests de 2013 à 2015 pour améliorer les récupérations de lithium et de tantale. En 2015, SGS Canada inc. a élaboré un schéma de procédé conceptuel basé sur une série d'essais sur divers échantillons provenant du dépôt de Rose. Le diagramme de procédé proposé comprend un concassage conventionnel en trois étapes et le broyage en une seule étape, suivi d'une séparation magnétique pour la récupération du tantale, d'une flottation du mica et d'une flottation de spodumène. Ce diagramme était la base de la conception de l'usine.

SGS Canada inc. a également mené un programme en usine pilote au début de l'année 2017 sur deux échantillons du projet Rose (Rose et Rose Sud). L'objectif principal du programme était de générer du concentré de spodumène pour des essais de carbonate de lithium en usine pilote qui ont été réalisés par Outotec en Allemagne et en Finlande. Les objectifs secondaires étaient de prouver les performances métallurgiques sur une échelle pilote continue et de générer des données métallurgiques et opérationnelles pour d'autres études. L'usine pilote de spodumène a démontré la robustesse du procédé de l'usine de concentration.

L'étude de faisabilité suppose une récupération de 84,8 % et 87,4 % pour les concentrés de lithium de qualité technique et chimique respectivement et une récupération minimum de 54,4 % pour le concentré de tantalite.

L'eau de procédé sera recyclée, libérant très peu au bassin de rétention et l'usine de traitement de l'effluent final.

Étude d'impact environnemental et social

L'étude d'impact sur l'environnement (EIE) finale a été soumise aux gouvernements du Canada et du Québec en février 2019. En août 2021, la Société a annoncé que le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique avait rendu une décision favorable à l'égard du projet Rose proposé. Dans une déclaration de décision, qui comprenait les conditions à respecter par la Société, le ministre a confirmé que le Projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants lorsque les mesures d'atténuation sont prises en compte.

En septembre 2022, le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social, un organisme indépendant composé de membres nommés par les gouvernements du Québec et de la Nation crie et responsable de l'évaluation et de l'examen des répercussions environnementales et sociales du projet, a recommandé que le projet soit autorisé. Par conséquent, la Société a reçu le certificat d'autorisation en vertu de l'article 164 de la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec pour le projet de la part du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec.

Maintenant que le projet a été approuvé par les autorités gouvernementales, la Société doit obtenir les divers permis nécessaires à la construction et à l'exploitation de la mine. Un camp des travailleurs, prévu auparavant à 25 km au nord, sera installé à environ 4 km au sud du site minier, sous la responsabilité de la Société.

Le 20 février 2024, la Société a obtenu trois baux d'occupation à des fins industrielles (entreposage et infrastructures minières) et pour fins de parc à résidus miniers, lesquels sont essentiels pour le déploiement de son projet Rose lithium-tantale.

Le 8 août 2024, la Société a reçu le certificat d'autorisation modifié avec l'ajout du camp des travailleurs pour le projet Rose du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec.

En octobre 2024, la Société a obtenu le bail d'occupation pour le camp des travailleurs. Ce bail est accordé par le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour une durée d'un an à compter du 1er octobre 2024 et renouvelé automatiquement tous les ans.

En février 2025, la Société a obtenu sa première autorisation environnementale pour la préparation du site à la construction. Cette autorisation environnementale est la prochaine étape essentielle de la préparation du site menant à la construction du Projet et autorise la Société à compléter les activités suivantes :

- Décaper une zone d'entreposage d'équipements et matériaux (dans le secteur de la future fosse);
- Décaper et aménager une partie de la future halde à mort-terrain;
- Empilement de la matière organique et du mort-terrain sur la halde à mort-terrain; et
- Construire des infrastructures temporaires de gestion des eaux.

Selon les termes de l'autorisation environnementale reçue par la Société, les activités de préparation du site pour la zone humide doivent commencer dans les deux ans suivant la date de délivrance de l'autorisation. De plus, la Société prévoit être en mesure de débuter les activités soumises à cette autorisation une fois que toutes les conditions mentionnées dans les approbations fédérale et provinciale du Projet auront été remplies et que le financement de Projet nécessaire aura été obtenu et qu'une décision finale d'investissement aura été prise.

En mai 2025, la Société a reçu une déclaration de décision modifiée pour son projet Rose lithium-tantale du ministère de l'Environnement et Changement climatique Canada. Les modifications apportées à la déclaration de décision initiale délivrée le 11 août 2021 inclus l'ajout de la construction et l'aménagement d'un campement permanent de travailleur et l'utilisation de deux bancs d'emprunt.

La Société travaille depuis le début avec la communauté d'Eastmain, sur les terres traditionnelles sur lesquelles se trouve le Projet. La Société a également maintenu de bonnes relations avec le Grand Conseil des Cris et avec la Nation voisine de Nemaska. Des consultations sont prévues tout au long de la durée de vie du projet. En 2019, la Société a conclu une entente sur les répercussions et les avantages avec la Nation crie d'Eastmain, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et le gouvernement de la Nation crie appelée l'Entente Pihkuutaau.

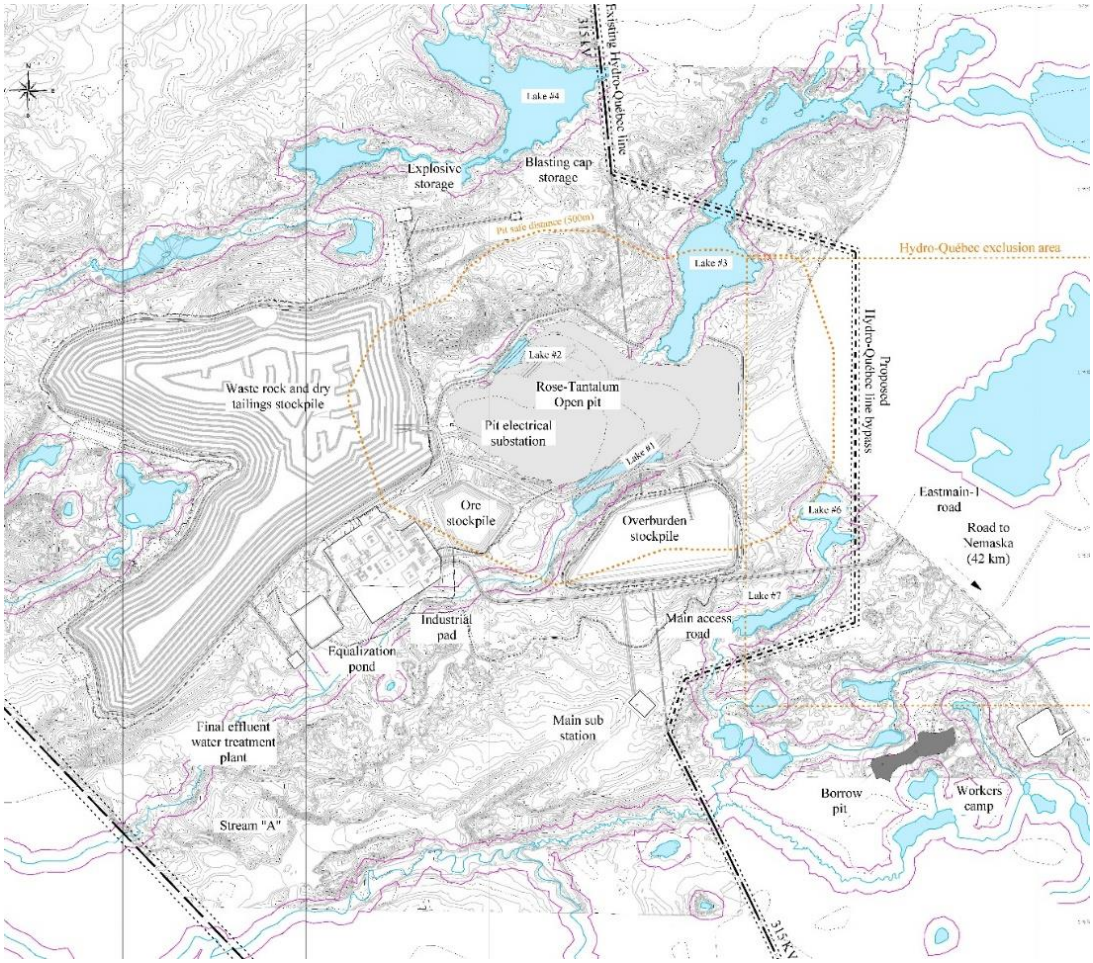
Le plan de fermeture et de restauration de la mine de la Société a été accepté par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de la province de Québec (MERN) en mai 2022.

Infrastructure

L'infrastructure du projet comprend les routes d'accès principal au site, de transport et des services, le campement, l'entreposage d'explosifs et de détonateurs, une usine de traitement de spodumène, un garage d'entretien des véhicules, un entrepôt, un entreposage de diesel et d'essence, une aire d'entreposage de minerai, une aire d'entreposage de stériles et de résidus secs, un pile d'entreposage de mort-terrain, une sous-station électrique principale avec distribution, un approvisionnement en eau fraiche et potable, un système de traitement des eaux usées, des infrastructures de gestion des eaux de surface, une usine de traitement des effluents finaux, un système de communication, un poste de garde et un bâtiment administratif. Un campement pour les travailleurs sera construit près de l'intersection entre la route d'accès au site et la route Eastmain-1.

L'aménagement du site minier est illustré à la figure 5.

Figure 5 – Plan du site Rose



Des échantillons de stériles et de résidus ont été analysés et ne sont pas considérés potentiellement générateurs d'acide. Les résidus secs et les stériles seront entreposés dans la même halde qui a une capacité suffisante pour la durée de vie de la mine. L'eau de pluie et de fonte des neiges sera recueillie dans des fossés et pompée vers la station de traitement de l'effluent final.

La plate-forme industrielle a une superficie de 254 000 m^2 et contiendra l'usine de traitement de spodumène, le garage, l'entrepôt, le bâtiment administratif, les réservoirs d'entreposage de diesel et d'essence et tous les services associés. L'aire d'entreposage de minerai aura une superficie de 105 000 m² où des matériaux à faible teneur pourront être stockés.

L'étude hydrologique a suggéré qu'il faut s'attendre à un afflux d'eau dans la mine à ciel ouvert. Pour maximiser les pentes de la fosse, des puits de pompage d'eau seront construits autour de la périphérie de la fosse pour abaisser la nappe phréatique sous le plancher de la fosse. L'un de ces puits servira à alimenter le site minier en eau fraiche. L'eau des autres puits sera dirigée vers des bassins de sédimentation et traitée, si nécessaire, avant d'être rejetée dans l'effluent final.

Les eaux provenant de la halde à stériles et résidus secs, de la fosse à ciel ouvert, de la plate-forme industrielle, de la halde de mort-terrain et des routes seront recueillies dans un bassin d'accumulation et traitées avant d'être recirculées vers le concentrateur ou rejetées comme effluent final.

Le site minier aura une route d'accès principale de 2,7 km entre la route Eastmain-1 et la plate-forme industrielle. En incluant les voies de desserte, le site totalisera 16 km de routes.

Une ligne de transport électrique de 315 kV (L3176), propriété d'Hydro-Québec, s'étend du nord au sud sur le côté est de la propriété Rose. Il passe au-dessus de la mine à ciel ouvert prévue. La portion passant au-dessus de la fosse à ciel ouvert représentant 4,2 km sera déviée pour permettre l'exploitation à ciel ouvert.

Les études d'avant-projet pour le raccordement du site et le déplacement de la ligne de transport d'électricité de 315 kV ont été réalisées en 2018. En conformité avec la Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité (Québec), une demande officielle pour un bloc d'énergie de 21MW a été déposée auprès d'Hydro-Québec en date du 17 mai 2023. À ce stade-ci, bien que Hydro-Québec confirme que notre projet soit d'intérêt, la décision est reportée considérant la marge de manœuvre actuellement disponible en électricité et selon l'échéancier du Projet.

Figure 6 - Ligne électrique au site Rose



Coûts en capital

Les coûts d'investissement et d'exploitation ont été estimés en dollars canadiens. Une analyse économique a été menée avec un flux de trésorerie actualisé avant et après impôt. Le coût en capital initial est estimé à 471 M $ US incluant toutes les infrastructures décrites précédemment avec une contingence de 10 %. Le capital de maintien est estimé à 238 M $ US sur la durée de vie de la mine.

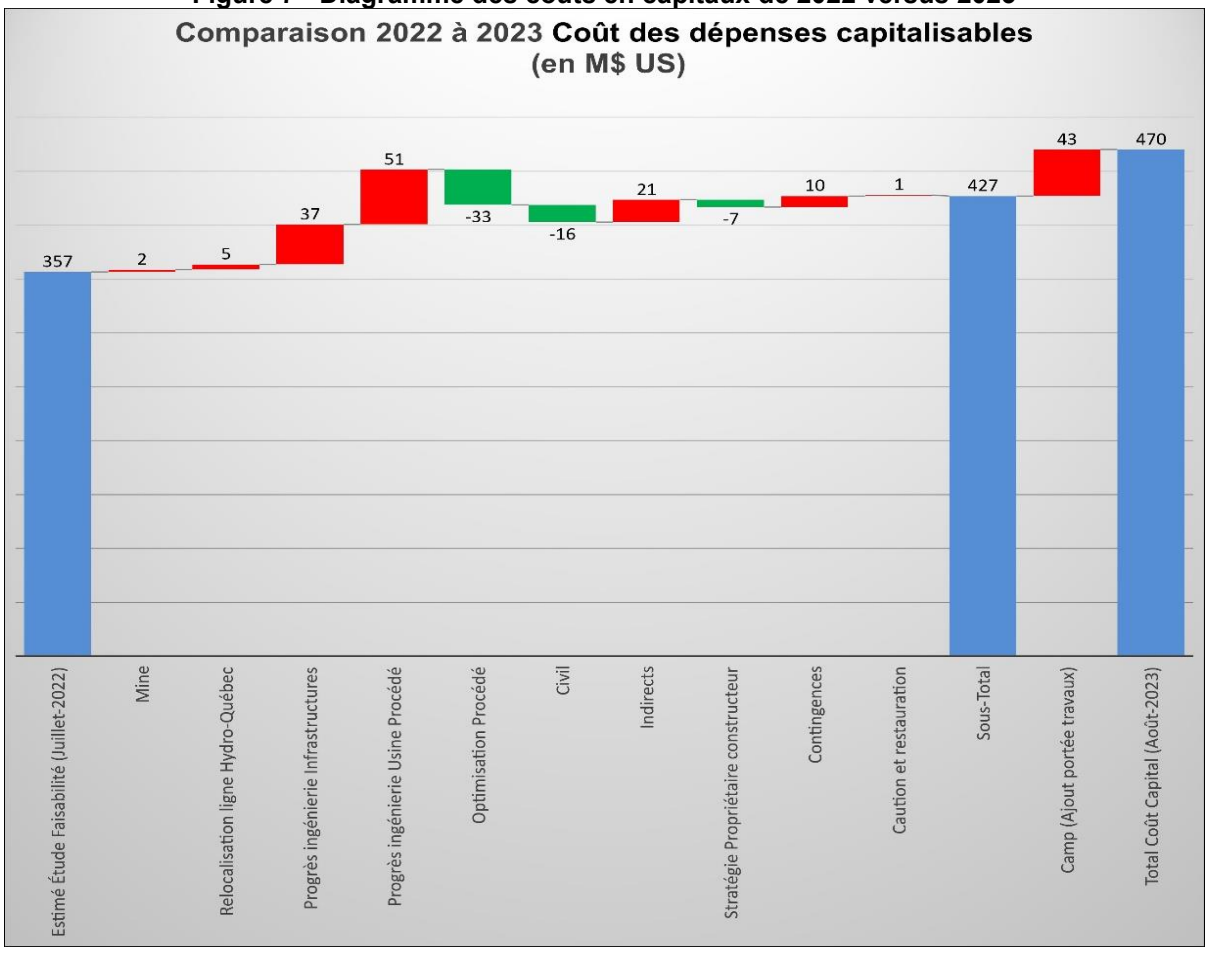
Le total des produits payables est estimé à 2 681 000 tonnes de concentré Li_2O à 5,56 % de qualité chimique, 783 000 tonnes de concentré Li_2O à 6,16 % de qualité technique et 1 971 tonnes de concentré Ta_2O_5 à 20 %.

Tableau 4 – Capital initial et capital de maintien

Item	Capital Initial (M$ CA)	Capital de Soutien (M$ CA)	Capital Initial (M$ US)	Capital de Soutien (M$ US)
Coût en Capital Direct	**365,4**	**254,0**	**281,4**	**195,6**
Mine à ciel ouvert	7,6	207,5	5,8	159,8
Aires d'entreposage	7,0	19,2	5,4	14,8
Infrastructure	108,9	14,2	83,8	10,9
Usine de traitement	166,8	10,4	128,4	8,0
Bâtiments auxiliaires et équipements	75,2	2,7	57,9	2,1
Coût en Capital Indirect	**189,1**	**0,5**	**145,6**	**0,4**
Coût du propriétaire	77,7	-	59,9	-
Coût indirect	111,4	0,5	85,8	0,4
Contingence	55,5	25,4	42,7	19,6
Restauration de la mine (incl. Contingence)	-	21,7		16,7
Caution et coûts pour la restauration de la mine	1,2	7,2	0,9	5,6
Total des coûts de capitaux	**611,2**	**308,9**	**470,6**	**237,8**

Le diagramme de la figure 7 illustre les différences entre les coûts en capitaux de l'étude de faisabilité de 2022 et celle de 2023 en $ US.

Figure 7 - Diagramme des coûts en capitaux de 2022 versus 2023



Coûts d’opération

Les coûts d'opération sont estimés à 81,30 $ US par tonne de minerai usiné, ce qui comprend :

- Minier : 27,05 $ US par tonne usinée
- Traitement : 20,79 $ US par tonne usinée
- G&A : 15,94 $ US par tonne usinée
- Transport du concentré : 17,52 $ US par tonne usinée

Les coûts d'opération totaux sont estimés à 587 $ US/tonne de concentré après le crédit de tantalite, comme résumé dans le tableau 5.

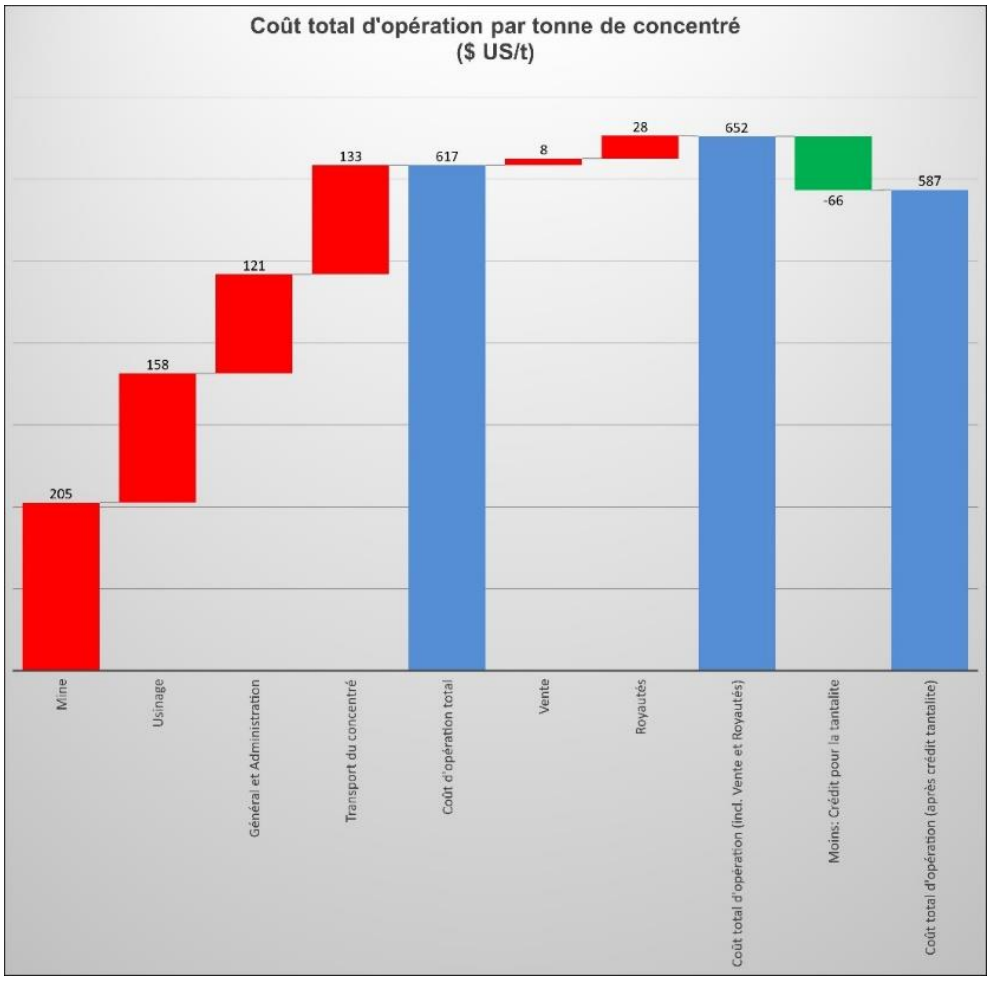
Tableau 5 – Coûts d’opération par tonne de concentré de lithium

Item	$ CA/t tous Concentrés	$ US/t tous Concentrés
Mine	266	205
Usinage	205	158
Général et Administration	157	121
Transport du concentré	173	133
Coût d'opération total	**801**	**617**
Vente	10	8
Royautés	37	28
Sous-total (incl. frais vente et royautés)	**847**	**652**
Moins: Crédits pour la Tantalite	85	66
Total Coûts d’opération (après crédit tantalite)	**762**	**587**

Les coûts unitaires de l'énergie utilisés sont de 0,055 $ CA par kWh pour l'électricité, 1,35 $ CA par litre pour le diesel.

Le diagramme de la figure 8 montre la répartition des coûts d’opération par tonne de concentré.

Figure 8 - Diagramme des coûts d'opération

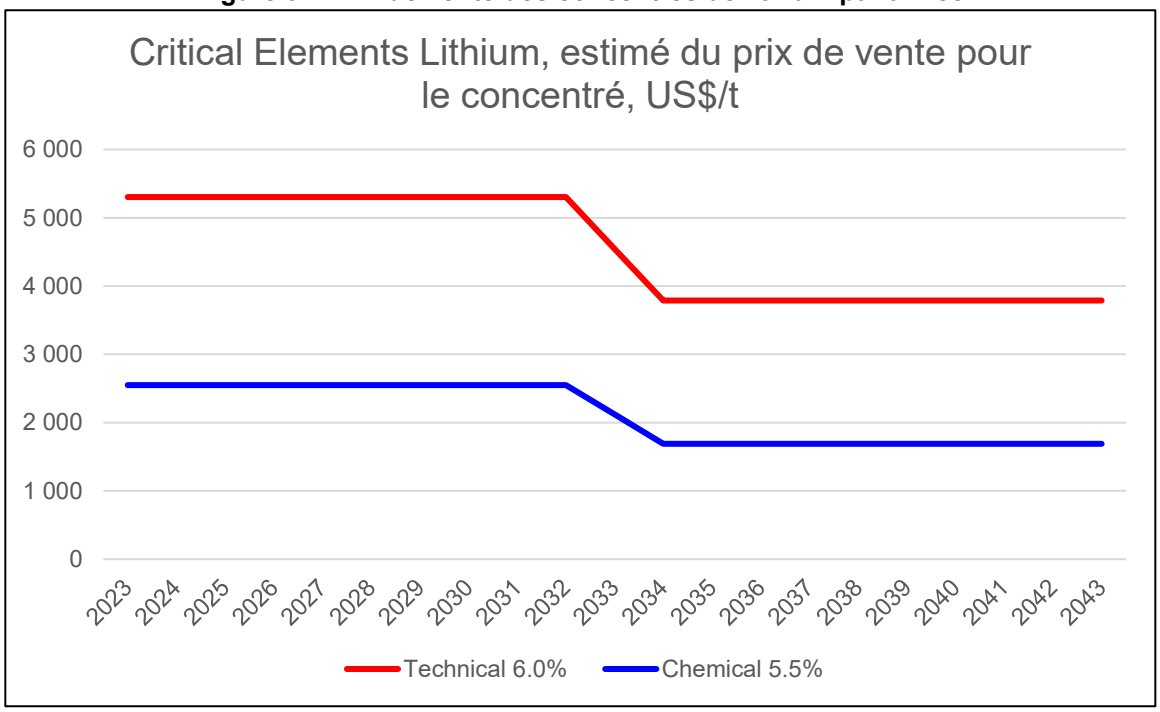


Rentabilité du projet

La mine traitera 1 610 000 tonnes de minerai par année titrant en moyenne 0,87 % Li_2O et 138 ppm Ta_2O_5 sur une période de 17 ans. Sur la durée de vie de la mine, les moyennes des hypothèses de prix sont respectivement de 2 162 $ US par tonne et de 4 699 $ US par tonne de concentrés de lithium de qualité chimique et de qualité technique (FOB port) et de 150 $ US par kg de Ta_2O_5 contenu dans le concentré de tantale (FOB site minier).

La figure 9 montre les prix par année pour les concentrés de lithium.

Figure 9 – Prix de vente des concentrés de lithium par année



La VAN avant impôt et après impôt à divers taux d'actualisation est présentée dans le tableau 6.

Tableau 6 – VAN avant et après impôts

Taux d'actualisation	Avant impôts M $ CA	Après impôts M $ CA	Avant impôts M $ US	Après impôts M $ US
VAN @ 0%	8 835	5 147	6 803	3 963
VAN @ 5%	6 137	3 511	4 726	2 704
VAN @ 8%	5 048	2 851	3 887	2 195
VAN @ 10%	4 467	2 499	3 439	1 924
VAN @ 12%	3 975	2 201	3 061	1 695

Le taux de rendement interne après impôts est 65,7 %.

Analyses de sensibilité

La sensibilité de la VAN au taux de change et au prix du concentré de lithium de qualité chimique est présentée dans le tableau 7.

Tableau 7 – Sensibilité de la VAN au taux de change et prix du Li_2O qualité chimique

Taux de change	VAN après impôts @ taux d'escompte (M $CA)				
	Prix du concentré Li_2O qualité chimique				
	-40 %	-20 %	Base Case	5 %	10 %
-10%	710 M $	1 415 M $	2 105 M $	2 278 M $	2 450 M $
Cas de base	1 144 M $	1 978 M $	2 851 M $	3 012 M $	3 218 M $
10%	1 206 M $	2 052 M $	2 892 M $	3 101 M $	3 311 M $

Les figures 10 à 12 présentent la sensibilité de la VAN à un taux d'actualisation de 8 %, et du TRI aux prix, à la récupération de Li_2O, au taux de change, aux coûts d'opération et au coût en capital, ainsi qu'un diagramme en cascade de la VAN des études de faisabilité 2022 et 2023. Les aspects économiques sont les plus sensibles au prix du Li_2O, au taux de change et à la récupération du lithium.

Figure 10 – Sensibilité de la VAN 8 % après impôts

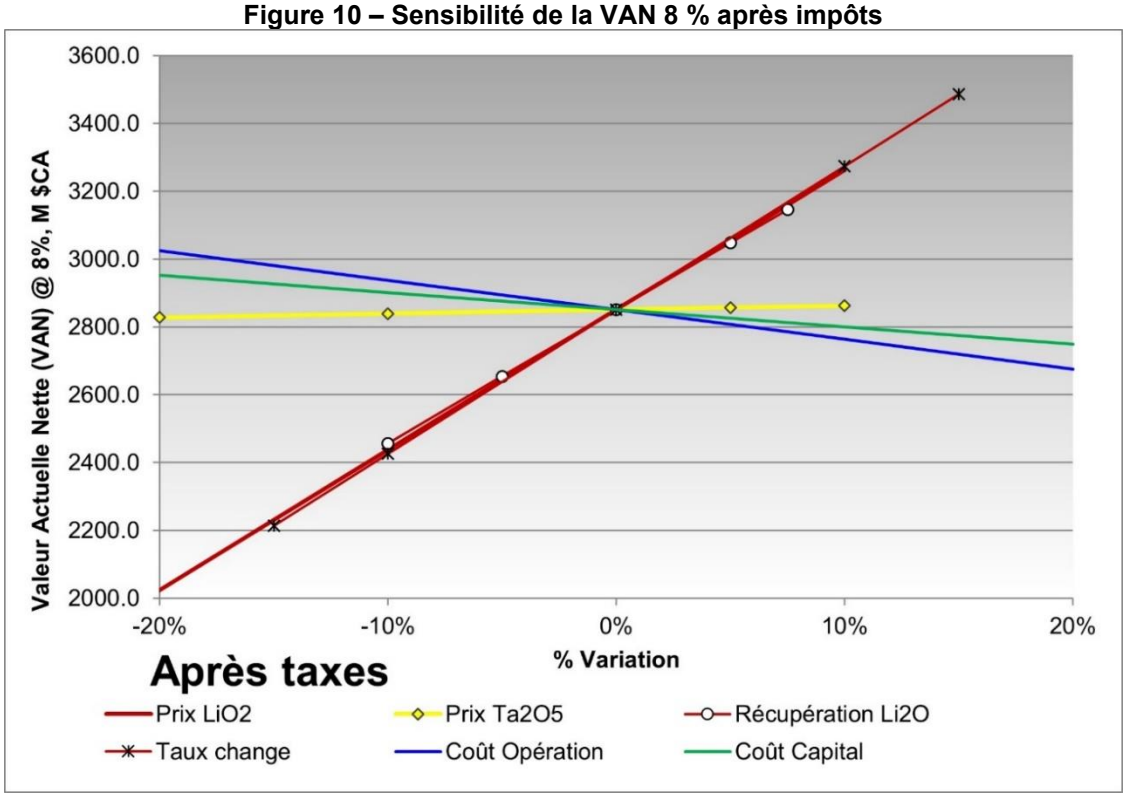


Figure 11 – Sensibilité du TRI après impôt

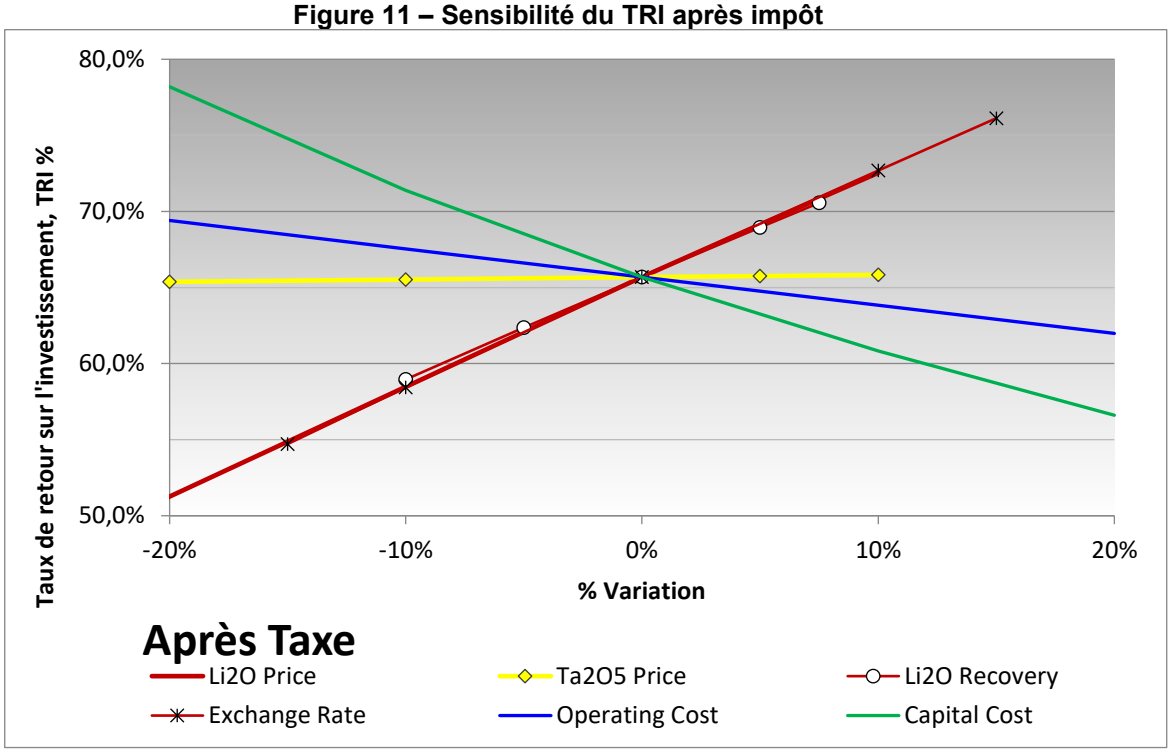
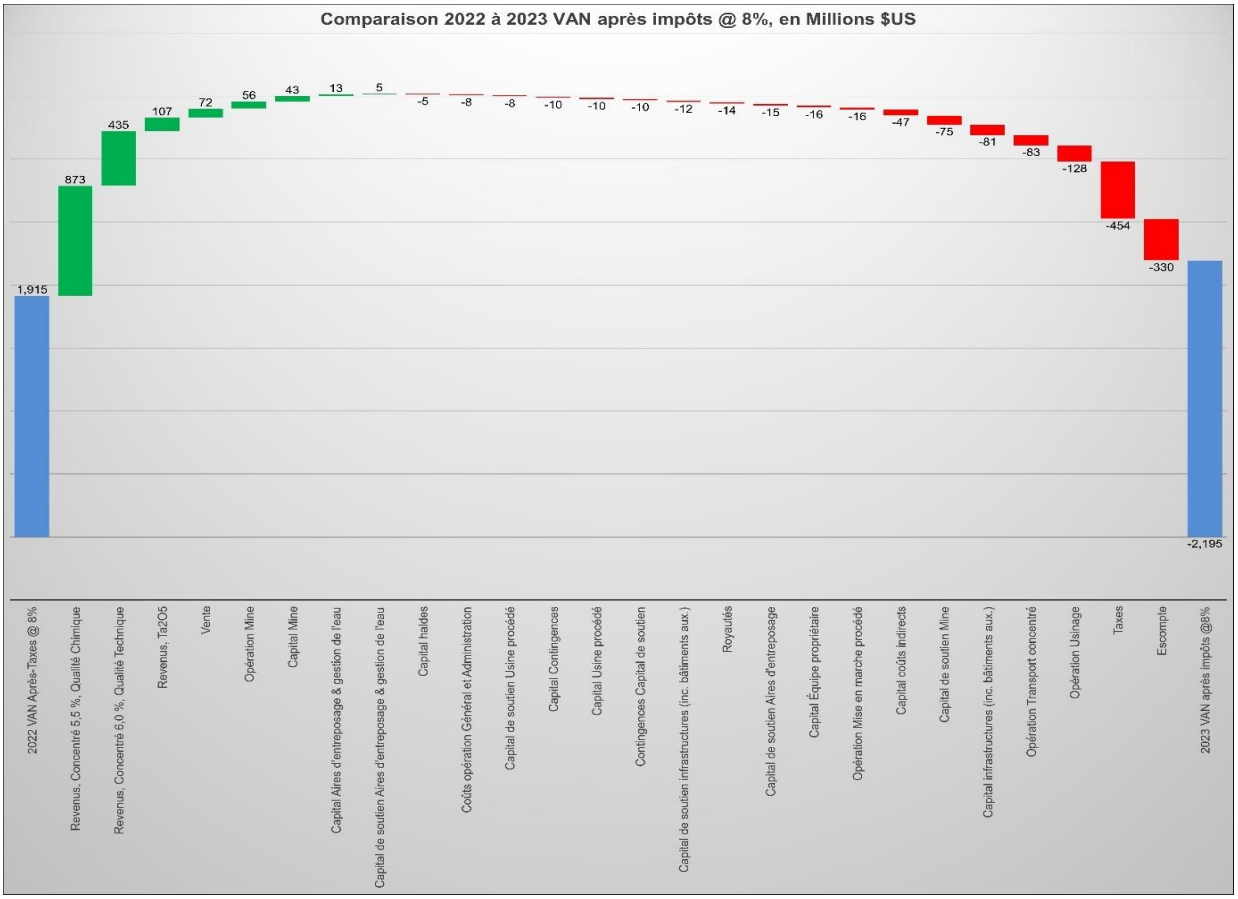


Figure 12 – Diagramme de la VAN des études 2022 et 2023



Au cours de l'hiver 2024, Critical Elements a mené une campagne de forage qui a permis de compléter un total de 31 sondages pour un total de 3 670 mètres, sur les indices de pegmatites à spodumène découverts lors de la campagne de prospection d'été 2023, appelé la découverte Rose Ouest. Les résultats de forage reçus, jusqu'à présent, ont démontré la continuité d'un corps minéralisé de pegmatite sur 450 m de longueur, 370 m le long de sa plongé et 140 m de profondeur verticale. À l'ouest, le corps est composé de multiples pegmatites minéralisées proche de la surface, avec des épaisseurs apparentes allant jusqu'à **12,40** m individuellement. Ces corps de pegmatite semblent s'amalgamer en une pegmatite à spodumène plus importante vers l'est, avec une largeur apparente atteignant jusqu'à **40,40** m. Les pegmatites à proximité de la surface semblent être orientées vers le nord-ouest avec un faible pendage de 15°, tandis que la pegmatite plus épaisse semble être orientée vers l'est avec un pendage quasi-horizontal de 13°. La zone est encore ouverte dans toutes les directions, dont le potentiel d'exploration, le plus important, semble se situer vers l'est.

Résultats de la campagne de forage 2024 de la découverte Rose Ouest

Sondage	UTM NAD 83 ZN18		Longueur	Azimuth	Pendage	De	À	Intervalle**	Li_2O	Ta_2O_5	Type
	Estrant	Nordant	(m)	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(%)	ppm (g/t)	
RD-24-01	411119	5763973	153,00	235	-50	6,80	13,70	**6,90**	**1,61**	135	Pegmatite
incluant						7,70	12,00	4,30	**2,17**	77	Pegmatite
						24,00	25,10	1,10	0,02	**571**	Aplite
						95,10	102,80	**7,70**	0,03	**374**	Pegmatite
RD-24-02	411104	5763903	156,00	325	-50	10,60	19,25	**8,65**	**1,00**	**285**	Pegmatite
incluant						10,60	15,00	4,40	**1,34**	**376**	Pegmatite
						100,80	102,20	1,40	0,04	**394**	Aplite
						103,70	104,20	0,50	0,04	**339**	Aplite
						126,30	128,50	2,20	0,04	145	Pegmatite
						130,25	133,25	3,00	0,03	153	Pegmatite
						145,20	147,10	1,90	0,03	**239**	Pegmatite
RD-24-03	411105	5763898	114,00	145	-50	21,90	24,40	2,50	0,99	142	Pegmatite
						26,35	27,60	1,25	**1,07**	153	Pegmatite
						34,80	37,50	2,70	**1,26**	72	Pegmatite
						41,60	43,35	1,75	0,05	**343**	Pegmatite
						103,50	106,50	3,00	0,03	65	Pegmatite
RD-24-04	411145	5763933	111,00	325	-70	16,40	20,20	3,80	**1,11**	163	Pegmatite
incluant						18,00	19,20	1,20	**2,12**	55	Pegmatite
						67,60	72,60	**5,00**	0,94	**256**	Pegmatite
incluant						67,60	69,00	1,40	**1,92**	177	Pegmatite
						103,80	108,00	4,20	**2,24**	170	Pegmatite
RD-24-05	411188	5763963	51,00	315	-70	24,30	27,25	2,95	0,83	**506**	Pegmatite
incluant						24,30	25,65	1,35	**1,41**	**397**	Pegmatite
incluant						26,55	27,25	0,70	0,21	**1066**	Pegmatite
RD-24-06	411244	5763876	69,00	315	-70	26,60	28,70	2,10	0,14	**458**	Pegmatite
						46,60	49,80	3,20	**1,08**	**273**	Pegmatite
incluant						48,00	48,80	0,80	**2,41**	**278**	Pegmatite
						56,60	63,30	**6,70**	**2,16**	81	Pegmatite
RD-24-07	411163	5763819	66,00	315	-70	3,60	4,30	0,70	0,04	**2009**	Aplite
						17,80	30,00	**12,20**	**1,66**	180	Pegmatite
incluant						22,50	30,00	**7,50**	**2,34**	153	Pegmatite

Sondage	UTM NAD 83 ZN18		Longueur	Azimuth	Pendage	De	À	Intervalle**	Li_2O	Ta_2O_5	Type
	Estrant	Nordant	(m)	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(%)	ppm (g/t)	
						50,90	52,40	1,50	0,02	**423**	Pegmatite
						54,30	56,20	1,90	0,10	**426**	Pegmatite
RD-24-08	411122	5763795	57,00	315	-70	16,90	25,90	**9,00**	**1,55**	105	Pegmatite
incluant						19,50	24,00	4,50	**2,41**	90	Pegmatite
						37,95	40,00	2,05	0,03	**296**	Pegmatite
RD-24-09	411080	5763759	60,00	315	-70	4,00	8,00	4,00	0,78	**285**	Pegmatite
						5,50	7,00	1,50	**1,57**	**218**	Pegmatite
						23,60	31,70	**8,10**	**1,70**	**357**	Pegmatite
						23,60	29,50	**5,90**	**2,03**	**403**	Pegmatite
RD-24-10	411106	5763725	63,00	315	-70	3,55	10,50	**6,95**	**2,21**	111	Pegmatite
incluant						5,00	9,00	4,00	**2,76**	104	Pegmatite
RD-24-11	411139	5763690	66,00	315	-70	3,60	7,30	3,70	**2,18**	109	Pegmatite
RD-24-12	411176	5763719	102,00	315	-70	14,45	20,00	**5,55**	**1,75**	**212**	Pegmatite
incluant						17,45	18,95	1,50	**2,67**	133	Pegmatite
RD-24-13	411302	5763798	97,00	290	-70	8,00	9,50	1,50	0,01	**311**	Pegmatite
						19,60	20,50	0,90	0,01	**530**	Pegmatite
						55,10	55,80	0,70	0,46	**201**	Aplite
						56,40	68,80	**12,40**	**1,33**	187	Pegmatite
incluant						63,90	65,40	1,50	**2,53**	**506**	Pegmatite
RD-24-14	411357	5763709	117,00	290	-70	4,75	5,50	0,75	0,05	**365**	Aplite
						22,90	23,70	0,80	0,07	143	Aplite
						36,00	40,40	4,40	0,08	87	Aplite
						43,80	45,80	2,00	0,93	**265**	Pegmatite
						55,30	57,00	1,70	**1,02**	**294**	Pegmatite
RD-24-15	411438	5763775	114,00	300	-70	54,50	57,40	2,90	0,59	60	Pegmatite
						96,40	99,20	2,80	**2,08**	**221**	Pegmatite
RD-24-16**	411384	5763852	113,5	300	-70	52,60	55,50	2,90	0,01	159	Pegmatite
						111,65	113,5	1,85	**1,14**	110	Pegmatite
RD-24-16A	411385	5763851	144,00	300	-70	53,70	56,70	3,00	0,01	162	Pegmatite
						109,60	112,25	2,65	**1,36**	77	Pegmatite
						118,25	143,20	**24,95**	**1,43**	178	Pegmatite
incluant						119,75	133,25	**13,50**	**1,91**	145	Pegmatite
incluant						139,25	141,60	2,35	**2,22**	167	Pegmatite
RD-24-17	411320	5763930	159,00	300	-70	35,95	36,70	0,75	0,02	**502**	Aplite
						76,70	79,70	3,00	**1,16**	156	Pegmatite
						96,00	105,00	**9,00**	**1,16**	172	Pegmatite
Incluant						97,50	105,00	**7,50**	**1,29**	182	Pegmatite
						127,00	147,50	**20,50**	**1,22**	**250**	Pegmatite
Incluant						127,00	142,00	**15,00**	**1,60**	181	Pegmatite
Incluant						142,00	147,50	**5,50**	0,18	**437**	Pegmatite
RD-24-18	411269	5764015	207,00	300	-70	67,40	81,20	**13,80**	**1,59**	127	Pegmatite
						107,20	107,80	0,60	0,33	146	Pegmatite
						110,00	111,40	1,40	0,16	**584**	Pegmatite

Sondage	UTM NAD 83 ZN18		Longueur	Azimuth	Pendage	De	À	Intervalle**	Li_2O	Ta_2O_5	Type
	Estrant	Nordant	(m)	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(%)	ppm (g/t)	
						118,90	124,60	**5,70**	**1,59**	145	Pegmatite
incluant						120,40	121,90	1,50	**2,92**	52	Pegmatite
RD-24-19	411347	5764073	186,00	245	-70	71,40	76,60	**5,20**	**1,91**	**242**	Pegmatite
						80,70	81,90	1,20	0,14	**244**	Aplite
						91,00	101,10	**10,10**	**1,75**	**201**	Pegmatite
						112,80	120,00	**7,20**	0,91	**333**	Pegmatite
incluant						114,00	118,50	4,50	**1,32**	114	Pegmatite
incluant						118,50	120,00	1,50	0,05	**880**	Pegmatite
						129,80	135,40	**5,60**	0,03	**266**	Aplite
						136,85	137,60	0,75	0,03	**419**	Aplite
RD-24-20	411408	5763990	177,00	245	-70	82,10	122,50	**40,40**	**1,31**	**235**	Pegmatite
incluant						82,10	104,60	**22,50**	**1,64**	**219**	Pegmatite
incluant						112,10	118,10	**6,00**	**2,12**	73	Pegmatite
						141,30	144,30	3,00	0,02	**339**	Pegmatite
RD-24-21	411469	5763910	177,00	245	-70	120,40	144,70	**24,30**	**1,16**	145	Pegmatite
incluant						120,40	130,90	**10,50**	**1,41**	159	Pegmatite
incluant						127,90	130,90	3,00	**2,27**	137	Pegmatite
incluant						133,90	142,90	**9,00**	**1,35**	107	Pegmatite
incluant						133,90	136,90	3,00	**2,28**	183	Pegmatite
RD-24-22	411524	5763824	177,00	245	-70	128,20	159,80	**31,60**	**1,30**	142	Pegmatite
incluant						129,70	155,20	**25,50**	**1,59**	130	Pegmatite
RD-24-23	411605	5763887	18,00	245	-70				**		
RD-24-23A	411606	5763887	153,00	245	-70	122,60	142,90	**20,30**	**2,22**	95	Pegmatite
incluant						125,60	136,10	**10,50**	**2,78**	92	Pegmatite
RD-24-24	411547	5763965	147,00	235	-70	104,50	136,00	**31,50**	**1,29**	121	Pegmatite
incluant						112,00	115,00	3,00	**1,88**	111	Pegmatite
incluant						122,50	136,00	**13,50**	**1,69**	127	Pegmatite
RD-24-25**	411490	5764049	84,60	245	-70	73,70	84,60	**10,90**	**1,75**	**305**	Pegmatite
RD-24-25A	411489	5764049	168,00	245	-70	72,30	107,60	**35,30**	**1,39**	157	Pegmatite
incluant						79,00	88,00	**9,00**	**2,33**	152	Pegmatite
incluant						91,00	98,50	**7,50**	**1,84**	151	Pegmatite
						155,20	157,60	2,40	0,01	**275**	Pegmatite
RD-24-26	411431	5764131	117,00	245	-70	82,00	103,80	**21,80**	0,62	164	Pegmatite
incluant						85,00	89,50	4,50	**1,28**	126	Pegmatite
RD-24-27	411519	5764187	111,00	245	-70	84,20	102,85	**18,65**	**1,27**	192	Pegmatite
						104,90	106,10	1,20	**1,89**	186	Pegmatite
RD-24-28	411569	5764115	135,00	235	-70	56,50	57,30	0,80	0,01	125	Pegmatite
						65,00	65,50	0,50	0,01	122	Pegmatite
						68,70	69,30	0,60	0,01	148	Pegmatite
						71,70	72,50	0,80	**1,91**	59	Pegmatite
						83,10	114,50	**31,40**	0,56	163	Pegmatite
incluant						99,00	105,00	**6,00**	**1,81**	188	Pegmatite
incluant						109,50	114,00	4,50	**1,17**	188	Pegmatite

Sondage	UTM NAD 83 ZN18		Longueur	Azimuth	Pendage	De	À	Intervalle**	Li_2O	Ta_2O_5	Type
	Estrant	Nordant	(m)	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(%)	ppm (g/t)	
						121,70	126,20	4,50	0,80	189	Pegmatite
						130,40	131,10	0,70	0,02	103	Aplite

** Longueur de la carotte; l'épaisseur réelle se situe entre 80 et 95 % de la longueur de la carotte.*
*** Forage abandonné avant d'atteindre la longueur cible.*

Au cours de la période estivale 2025, la Société a mené un programme d'exploration comprenant des travaux de cartographie et d'échantillonnage afin d'identifier de nouvelles pegmatites contenant du lithium (voir les communiqués de presse du 11 septembre 2025 et du 4 novembre 2025).

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre de 4 571 846 $ (2 198 011 $ en 2025) ont été enregistrées au cours de l'exercice clos le 31 août 2026 et capitalisé aux actifs de prospection et d'évaluation. Ces dépenses sont principalement en lien avec les programmes environnementaux, les demandes de permis, les consultations avec les communautés, l'ingénierie de détail, des travaux de forage, de géologie et de travaux de surface sur la propriété.

Au cours de la période couverte par le présent rapport de gestion, la Société a mise en oeuvre un programme de forage hivernal et estival 2026, sur le site de la découverte Rose Ouest.

Intervalles de pegmatites à spodumène et résultats d'analyse issus de la campagne de forage de l'hiver 2026

Forage	De (m)	À (m)	Longueur (m)	Li_2O (%)	Ta_2O_5 (ppm)	Zone
RW-26-29	**12,60**	**16,20**	**3,60**	**1,51**	**242**	**4**
	176,95	**192,00**	**15,05**	**0,77**	**170**	**6 (nouveau)**
incluant	*180,00*	*188,00*	*8,00*	*1,39*	*111*	6 (nouveau)
RW-26-30	**3,45**	**6,40**	**2,95**	**0,40**	**239**	**4**
RW-26-31	**54,00**	**60,50**	**6,50**	**0,15**	**191**	**3**
	96,00	**101,85**	**5,85**	**0,58**	**170**	**2**
RW-26-32	**39,00**	**52,50**	**13,50**	**1,89**	**207**	**3**
	105,10	**110,85**	**5,75**	**0,79**	**208**	**n.a**
	116,90	**118,25**	**1,35**	**0,18**	**23**	**n.a**
RW-26-33	**60,35**	**78,10**	**17,75**	**1,29**	**169**	**3**
incluant	*63,00*	*72,00*	*9,00*	*2,13*	*105*	*3*
	122,05	**123,60**	**1,55**	**0,01**	**432**	**2**
RW-26-34	**37,00**	**51,50**	**14,50**	**1,19**	**167**	**3**
incluant	*37,00*	*49,20*	*12,20*	*1,41*	*170*	*3*
RW-26-35A	**86,95**	**90,50**	**3,55**	**0,61**	**291**	**5**
incluant	*89,00*	*90,50*	*1,50*	*1,27*	*231*	*5*
	104,55	**131,90**	**27,35**	**1,89**	**161**	**3**
incluant	*105,00*	*115,50*	*10,50*	*2,70*	*222*	*3*
incluant	*120,00*	*129,00*	*9,00*	*1,84*	*115*	*3*
	152,40	**161,50**	**9,10**	**0,67**	**265**	**2**
incluant	*154,10*	*155,55*	*1,45*	*2,89*	*120*	*2*
RW-26-36	**87,45**	**95,15**	**7,70**	**2,05**	**221**	**5**
	123,80	**147,15**	**23,35**	**1,46**	**176**	**3**
incluant	*124,50*	*130,50*	*6,00*	*2,12*	*147*	*3*
RW-26-37	**99,90**	**113,15**	**13,25**	**1,32**	**157**	**5**
	139,30	**161,70**	**22,40**	**0,94**	**258**	**3**
incluant	*144,00*	*157,50*	*13,50*	*1,34*	*193*	*3*

	189,35	**195,30**	**5,95**	**1,06**	**87**	**2**
RW-26-38	**71,60**	**73,50**	**1,90**	**0,80**	**118**	**5 (nouveau)**
	83,70	**85,60**	**1,90**	**0,30**	**137**	**n.a**
	194,25	**208,90**	**14,65**	**1,03**	**233**	**2**
incluant	*194,25*	*202,50*	*8,25*	*1,68*	*224*	*2*
RW-26-39	**68,65**	**71,35**	**2,70**	**1,31**	**238**	**5 (nouveau)**
	112,05	**126,80**	**14,75**	**1,71**	**210**	**3**
incluant	*114,95*	*123,00*	*8,05*	*2,47*	*165*	*3*
	132,15	**137,50**	**5,35**	**0,13**	**328**	**n.a**
RW-26-40	**26,20**	**27,90**	**1,70**	**0,03**	**303**	**n.a**
	55,90	**67,10**	**11,20**	**0,98**	**121**	**5 (nouveau)**
	104,40	**120,00**	**15,60**	**1,73**	**94**	**3**
incluant	*108,00*	*115,35*	*7,35*	*2,90*	*106*	*3*
	150,40	**155,30**	**4,90**	**0,03**	**180**	**n.a**
RW-26-41	**68,55**	**87,05**	**18,50**	**1,51**	**93**	**5 (nouveau)**
incluant	*68,55*	*78,15*	*9,60*	*2,49*	*50*	*5 (nouveau)*
	112,00	**122,00**	**10,00**	**0,89**	**175**	**3**
	189,70	**192,85**	**3,15**	**0,02**	**258**	**n.a**
RW-26-42	**-**	**9,00**	Abandonné			
RW-26-43	**204,95**	**211,20**	**6,25**	**0,47**	**832**	**2**
incluant	*206,45*	*207,65*	*1,20*	*2,28*	*2,796*	*2*
RW-26-44	**-**	**301,90**	Aucun résultat significatif			
RW-26-45	**113,20**	**141,00**	**27,80**	**1,27**	**111**	**3**
incluant	*119,00*	*141,00*	*22,00*	*1,43*	*122*	*3*
	163,25	**175,90**	**12,65**	**1,00**	**192**	**2**
RW-26-46	**70,60**	**81,05**	**10,45**	**0,93**	**291**	**5 (nouveau)**
incluant	*72,00*	*75,00*	*3,00*	*2,75*	*553*	*5 (nouveau)*
	125,60	**138,20**	**12,60**	**2,18**	**68**	**3**
incluant	*126,60*	*134,00*	*7,40*	*3,11*	*48*	*3*
	168,20	**182,80**	**14,60**	**1,82**	**176**	**2**
incluant	*168,20*	*178,70*	*10,50*	*2,42*	*146*	*2*
RW-26-47	**69,30**	**79,60**	**10,30**	**1,72**	**117**	**5 (nouveau)**
incluant	*70,25*	*76,60*	*6,35*	*2,61*	*117*	*5 (nouveau)*
	140,15	**151,90**	**11,75**	**1,91**	**74**	**3**
	165,25	**175,60**	**10,35**	**1,44**	**266**	**n.a**
	188,05	**193,25**	**5,20**	**1,68**	**101**	**2**
RW-26-48	**130,50**	**138,60**	**8,10**	**0,59**	**200**	**3**
	168,65	**175,90**	**7,25**	**0,03**	**156**	**2**
RW-26-49	**158,55**	**160,65**	**2,10**	**0,01**	**110**	**3**
RW-26-50	**328,20**	**341,10**	**12,90**	**1,13**	**109**	**7 (nouveau)**
incluant	*328,20*	*335,45*	*7,25*	*1,67*	*108*	*7 (nouveau)*
RW-26-51	*97,30*	*103,75*	*6,45*	*1,23*	*227*	*5*
incluant	*98,50*	*102,50*	*4,00*	*1,64*	*179*	*5*
	132,00	*148,85*	*16,85*	*1,58*	*118*	*3*
incluant	*136,50*	*145,20*	*8,70*	*1,89*	*130*	*3*
RW-26-52	*112,40*	*121,20*	*8,80*	*0,24*	*248*	*5*
	129,10	*148,50*	*19,40*	*1,00*	*88*	*3*
incluant	*129,10*	*135,80*	*6,70*	*1,11*	*176*	*3*
incluant	*139,50*	*143,50*	*4,00*	*1,43*	*83*	*3*
RW-26-53	*115,00*	*126,00*	*11,00*	*S.S.*	*S.S.*	*3*
RW-26-54	*108,60*	*128,10*	*19,50*	*0,48*	*220*	*3*
incluant	*114,00*	*118,50*	*4,50*	*1,12*	*156*	*3*
RW-26-55	*140,10*	*148,20*	*8,10*	*0,59*	*211*	*3*

incluant	*144,00*	*147,00*	*3,00*	*1,25*	*111*	*3*
RW-26-56A	*95,80*	*110,60*	*14,80*	*0,53*	*119*	*3*
incluant	*102,00*	*110,60*	*8,60*	*0,86*	*149*	*3*
	122,10	*137,60*	*15,50*	*0,63*	*221*	*3 (?)*
incluant	*124,70*	*129,00*	*4,30*	*1,65*	*254*	*3 (?)*
RW-26-57	*45,00*	*63,70*	*18,70*	*1,08*	*154*	*5 (?)*
Incluant	48,00	54,00	6,00	2,15	142	5
RW-26-58	**57,05**	**71,10**	**14,05**	***1,33***	***145***	**5**
incluant	*60,00*	*69,00*	*9,00*	*1,81*	*122*	*5*
RW-26-59	**85,15**	**99,20**	**14,05**	**0,58**	**226**	**3B**
incluant	*85,15*	*89,00*	*3,85*	*0,84*	*142*	*3B*
incluant	*95,40*	*97,30*	*1,90*	*1,83*	*178*	*3B*
RW-26-60	**45,80**	**62,00**	**16,20**	**1,35**	**160**	**3B**
incluant	*46,75*	*56,00*	*9,25*	*1,85*	*93*	*3B*
RW-26-61	**59,65**	**68,05**	**8,40**	**0,61**	**227**	**3B**
incluant	*59,65*	*64,80*	*5,15*	*0,96*	*163*	*3B*
RW-26-62	**72,45**	**78,75**	**6,30**	**0,93**	**162**	**3B**
incluant	*76,00*	*77,65*	*1,65*	*3,39*	*109*	*3B*
RW-26-63	**88,30**	**92,55**	**4,25**	**0,15**	**166**	**3B**
RW-26-64	**69,60**	**72,80**	**3,20**	**1,32**	**280**	**3B**
RW-26-65	**59,30**	**63,20**	**3,90**	**0,05**	**106**	**3B**
RW-26-66	**49,30**	**56,40**	**7,10**	**0,18**	**217**	**3B**
RW-26-67	**59,90**	**63,80**	**3,90**	**0,00**	**163**	**3B**
RW-26-68	**15,90**	**20,00**	**4,10**	**0,01**	**161**	**3B**

* Longueur mesurée ; l'épaisseur vraie correspond à 80-95 % de la longueur mesurée.
** Zone; n.a. représente un intervalle « non assigné » à une zone prédéfinie.

Au 12 novembre 2026, la Société n'a pas encore annoncé une décision finale d'investissement relativement au projet Rose lithium-tantale. La direction poursuit activement ses démarches afin de compléter le montage financier du projet, préalable à une décision finale d'investissement.

PROPRIÉTÉ ROSE NORD – LITHIUM ET TANTALE

Description de la propriété

La propriété Rose Nord est située dans la région administrative du nord du Québec, sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee, sur des terres de catégorie III, sur les terres traditionnelles de la communauté d'Eastmain, à environ 50 kilomètres au nord du village cri de Nemaska. Ce dernier est situé à plus de 300 kilomètres au nord-ouest de Chibougamau.

La propriété Rose Nord est accessible par route via la route du Nord et la route Eastmain-1, utilisable toute l'année à partir de Chibougamau. Le site peut également être rejoint par Matagami, via la Route 109, la route du Nord et la route Eastmain-1. Il est situé à 70 kilomètres au sud de la mine d'or Eleonor de Goldcorp et à 55 kilomètres au nord-ouest du projet de lithium, Whabouchi appartenant à Nemaska Lithium et à 10 kilomètres au sud de la centrale hydroélectrique Eastmain 1 d'Hydro-Québec. L'aéroport de Nemiscau offre des services de transport aérien dans la région. Le site de Rose Nord est situé à 60 kilomètres par la route de l'aéroport de Nemiscau.

La propriété Rose Nord est composée de 31 DEE représentant une superficie de 16,14 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation de 95 $ ont été enregistrées sur la propriété Rose Nord au cours de l'exercice clos le 31 août 2026 (nil en 2025).

La direction a l'intention de poursuivre le programme d'exploration de cette propriété et évalue actuellement les options de financement afin de poursuivre les activités de prospection

PROPRIÉTÉ ROSE SUD – LITHIUM ET TANTALE

Description de la propriété

La propriété Rose Sud est située dans la région administrative du nord du Québec, sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee, sur des terres de catégorie II et III, sur les terres traditionnelles de la communauté d'Eastmain et Nemaska, à environ 40 kilomètres au nord du village cri de Nemaska. Ce dernier est situé à plus de 300 kilomètres au nord-ouest de Chibougamau.

La propriété Rose Sud est accessible par route via la route du Nord et la route Eastmain-1, utilisable toute l'année à partir de Chibougamau. Le site peut également être rejoint par Matagami, via la Route 109, la route du Nord et la route Eastmain-1. Il est situé à 80 kilomètres au sud de la mine d'or Eleonor de Goldcorp et à 50 kilomètres au nord-ouest du projet de lithium, Whabouchi appartenant à Nemaska Lithium et à 40 kilomètres au sud de la centrale hydroélectrique Eastmain 1 d'Hydro-Québec. L'aéroport de Nemiscau offre des services de transport aérien dans la région. Le site de Rose Sud est situé à 50 kilomètres par la route de l'aéroport de Nemiscau.

La propriété Rose Sud est composée de 280 DEE représentant une superficie de 148,81 km². La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain. Elle appartient à 100 % à la Société.

Au cours de la période estivale 2025, la Société a mené un programme d'exploration comprenant des travaux de cartographie et d'échantillonnage afin d'identifier de nouvelles pegmatites contenant du lithium (voir les communiqués de presse du 11 septembre 2025 et du 4 novembre 2025).

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation de 95 $ ont été enregistrées sur la propriété Rose Sud au cours de l'exercice clos le 31 août 2026 (207 331 $ en 2025).

La direction a l'intention de poursuivre le programme d'exploration de cette propriété et évalue actuellement les options de financement afin de poursuivre les activités de prospection.

GROUPE DES PROPRIÉTÉS DE LA CEINTURE NEMASKA

Description générale des propriétés

Propriétés	Droits exclusifs d'exploration (« DEE »)	Superficie (km²)	Minéraux recherchés	Dépenses de prospection et d'évaluation au cours de l'exercice clos le 31 août	
				2026 $	2025 $
Arques	136	68,40	Li, REE, Nb, Ta	185	205 911
Bourier	203	102,52	Li, Cu, Zn, Au, Ag	190	293
Caumont	94	50,37	Li, Cu, Ni, PGE, Au, Ag	21 166	259 307
Dumoulon	36	19,29	Li, Zn, Pb, Au, Ag	672	110 075
Duval	102	54,51	Li, Cu, Ni, PGE, Au, Ag	18 001	145 379
Lemare	236	116,81	Li, Cu, Ni, PGE, Au, Ag	28 948	260 105
Nisk (JV avec Power Metallic Mines Inc.)	90	48,02	Li, Cu, Ni, PGE, Au, Ag	95	440

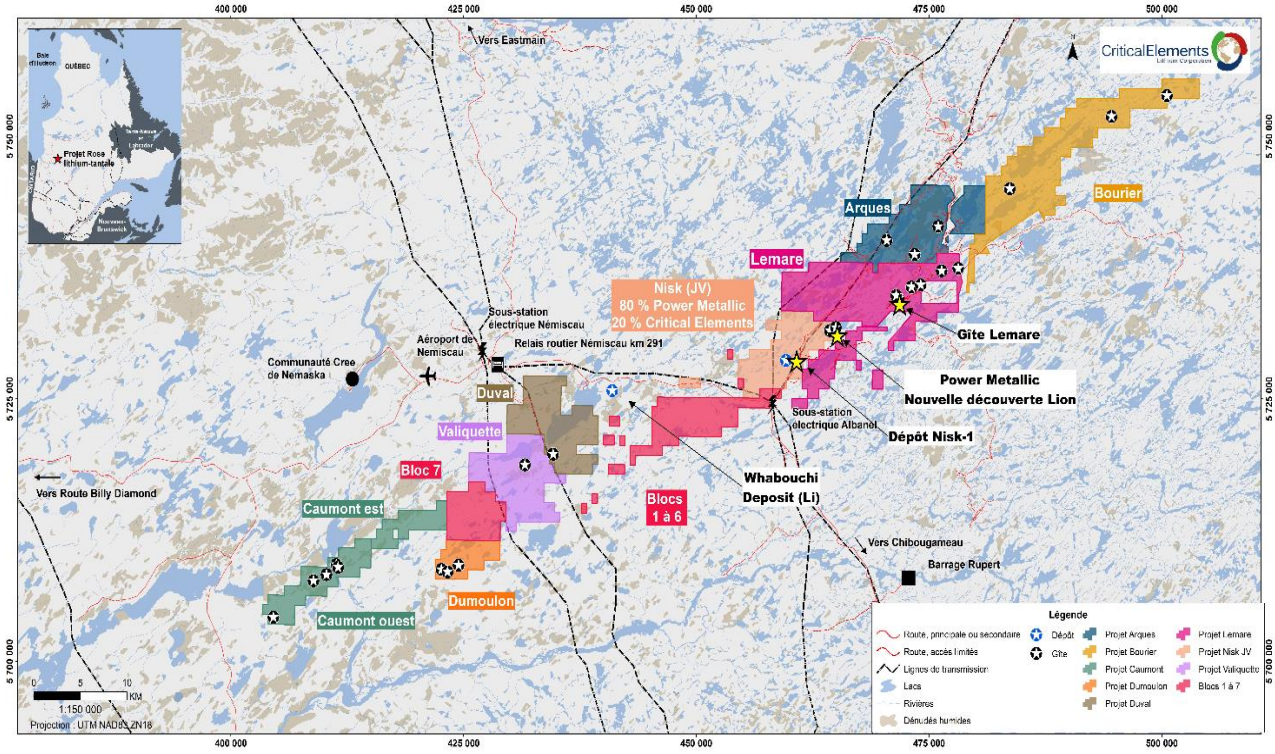
Valiquette	104	55,63	Li, Cu, Ni, PGE, Au, Ag	10 836	199 263
Bloc 1	84	44,79	Li, Cu, Ni, PGE, Au, Ag	219	191 797
Blocs 2 à 6	10	5,35	Li, Cu, Ni, PGE, Au, Ag	206	71 691
Bloc 7	54	28,91	Li, Cu, Ni, PGE, Au, Ag	926	152 307
Total	**1 149**	**594,60**		**81 444**	**1 596 568**

Le groupe de propriétés de la ceinture de Nemaska regroupe les propriétés Arques, Bourier, Caumont, Dumoulon, Duval, Lemare, Nisk, Valiquette ainsi que les Blocs 1 à 7. Les propriétés de la ceinture de Nemaska sont situées à 284 km au nord de Chibougamau par la route du Nord, un chemin de gravier non pavé reliant Chibougamau au poste Albanel d'Hydro-Québec, puis au camp de Nemiscau. Les propriétés sont également accessibles depuis Val-d'Or par Matagami, puis par la route Billy Diamond. Après 274 km sur cette dernière, il faut tourner à droite sur la route du Nord qui relie au camp et Nemiscau au poste Albanel d'Hydro-Québec. Depuis le camp de Nemiscau, plusieurs routes permettent d'accéder aux différentes propriétés, dont plusieurs sont situées le long de la route du Nord. La route Eastmain 1, exploitée par Hydro-Québec, relie les installations de Nemiscau aux centrales hydroélectriques Eastmain 1 et Eastmain 2. Les projets les plus éloignés nécessitent un héliportage, car ils ne sont pas accessibles par route.

Les propriétés de la ceinture de Nemaska sont situées dans la province géologique du Supérieur, plus précisément dans sa partie nord-est. La province du Supérieur s'étend du Manitoba au Québec et couvre près de la moitié du Québec, avec une superficie d'environ 750 000 km². La partie nord-est de la province du Supérieur est principalement composée de roches archéennes datées entre 2,65 et 2,90 milliards d'années. Le métamorphisme général est de faciès schiste vert, sauf à proximité des corps intrusifs, où il peut atteindre le faciès amphibolite à granulite. La partie orientale de la province du Supérieur est divisée en plusieurs sous-provinces du sud au nord : Pontiac, Abitibi, Opatica, Nemiscau, Opinaca, Grande, Ashuanipi, Bienville et Minto (Hocq, 1994). Les propriétés de la ceinture Nemaska sont toutes situées dans les limites de la sous-province de La Grande.

Les propriétés Caumont, Valiquette, Duval, Lemare, Blocs 1 à 7 et Dumoulon sont situées à la limite sud de la sous-province de La Grande et sont centrées sur une ceinture volcano-sédimentaire, appelée ici « ceinture de Nemaska », qui englobe principalement la ceinture du Lac des Montagnes et des unités métasédimentaires comme la formation de Voirdye. Ces propriétés comprennent également la suite mafique-ultramafique de Caumont. Autrefois incluse dans la sous-province de Nemiscau du Supérieur, cette ceinture fait maintenant partie de la sous-province de La Grande (p. ex., Pedreira et al., 2019; 2020; Bandayera et al., 2022). La ceinture volcano-sédimentaire est orientée est-nord-est et s'étend sur plus de 280 km, avec une largeur de 3 à 17 km. Elle est située à 350 km au nord de Chibougamau.

Le groupe de propriétés de la ceinture de Nemaska possède un potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présentent en essaims dans les unités volcano-sédimentaires. Les propriétés couvrent une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice de Lithium Lemarre. De plus, l'ensemble de la ceinture est reconnu pour son potentiel de gîte magmatique de nickel (Ni), cuivre (Cu) et éléments du groupe du platine (ÉGP) tel que le dépôt Nisk, la découverte Lion ainsi que les divers indices identifiés lors des diverses campagnes de travaux d'exploration.



Historiques des récents travaux

Au cours du printemps et de l'été 2024, la Société a effectué des travaux de compilation géologique sur certains de ses projets, incluant le projet Caumont, Duval, Valiquette, Arques et Lemare, afin d'évaluer le potentiel pour le cuivre, nickel et les éléments du groupe des platines (PGE) en préparation pour d'éventuels travaux d'exploration.

Au cours du printemps 2025, la Société a effectué un levé électromagnétique héliporté de type VTEM couvrant le groupe de propriétés de la ceinture de Nemaska à l'exception des projets Bourier et Nisk. Le levé VTEM de 2 701 kilomètres de lignes réalisé par Geotech Airborne Geophysical Survey couvre l'ensemble du groupe de propriétés de la ceinture Nemaska détenue à 100 % par Critical Elements à l'exception du bloc Bourier, avec des lignes de vol espacées de 200 mètres. L'objectif du levé était d'identifier les conducteurs qui pourraient être corrélés avec une minéralisation en nickel-cuivre-EGP et de définir des cibles de forage prioritaires.

Par la suite, la Société a procédé à un programme d'exploration durant l'été 2025 au cours duquel plusieurs zones minéralisées ont été identifiées grâce à l'échantillonnage de roches dans des secteurs coïncidant avec des anomalies électromagnétiques (conducteurs VTEM). Les zones minéralisées identifiées sont dominées par la pyrrhotite et la pyrite (sulfures de fer) avec de la chalcopyrite (sulfure de cuivre) et/ou de pentlandite (sulfure de fer-nickel). L'exploration en surface a confirmé des indices historiques et identifié de nouvelles zones prometteuses. Au total, 1 091 échantillons de roches et 73 échantillons de till (0,5 Kg horizon-C) ont été prélevés au cours de la campagne estivale afin de maximiser la couverture géochimique et d'identifier des cibles potentielles pour des futurs forages d'exploration (voir communiqué de presse du 11 septembre 2025 et 4 novembre 2025).

La Société détient 100 % des propriétés de la ceinture de Nemaska, à l'exception de la propriété Nisk. Les modalités de l'entente conclue avec Power Metallic Mines Inc. relativement à cette propriété sont présentées ci-dessous, à la section Ententes.

Ententes

Bourier

En juillet 2025, la Société a conclu une convention d'achat d'actifs avec Lomiko pour le rachat de l'intérêt de 49 % dans la propriété Bourier qui avait été acquise par Lomiko à la suite de la signature d'une convention d'options en avril 2021. La Société a versé la somme de 30 000 $ en espèces à Lomiko afin d'acquérir leur intérêt de 49 % dans 203 DEE permettant ainsi à la Société de regagner sa participation de 100 % dans la propriété Bourier**.**

Nisk (Power Metallic Mines Inc.)

Le 22 décembre 2020, la Société a conclu une convention d'options avec la société Power Metallic Mines Inc. qui octroie le droit à Power Metallic Mines Inc. d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 80 % dans le projet Nisk, sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, au Québec.

Le 17 juillet 2023, Power Metallic Mines Inc. a transmis un avis à la Société confirmant l'exercice de la première option et lui donnant ainsi une participation initiale de 50 % dans la propriété Nisk. Pour acquérir cette participation de 50 %, Power Metallic Mines Inc. a fait un paiement en espèces de 500 000 $, émis 12 051 770 actions de Power Metallic Mines Inc. à la Société et engagé des dépenses d'exploration de 2 800 000 $ sur la propriété Nisk.

Le 21 mars 2024, Power Metallic Mines Inc. a informé la Société avoir complété une estimation des ressources ainsi que son engagement de financer des travaux d'exploration additionnel sur la propriété Nisk et du fait même Power Metallic Mines Inc. a procédé à l'exercice de la seconde option de l'entente d'option intervenue le 22 décembre 2020 qui lui permettait d'acquérir 80 % sur ladite propriété. En conséquence et en conformité avec la convention d'options les parties ont formé une coentreprise dans laquelle la Société détient un intérêt de 20 %.

Après l'exercice de la deuxième option et jusqu'à ce qu'une étude de faisabilité définitive concernant les activités d'extraction et de production sur la propriété soit remise à la coentreprise, Critical Elements conservera une participation non dilutive de 20 % dans la coentreprise et ne contribuera pas aux coûts de la coentreprise.

Redevances

Suite à l'exercice de la première et de la seconde option par Power Metallic Mines Inc., Critical Elements recevra, en cas de découverte de lithium, une redevance égale à 2 % sur les revenus nets de fonderie résultant de l'extraction et de la production de produits de lithium, y compris le minerai, le concentré et les produits chimiques de lithium, résultant des activités d'extraction et de production sur la propriété Nisk, y compris la transformation en produits chimiques. Power Metallic Mines Inc. aura le droit à tout moment d'acheter 50 % de la redevance et de réduire ainsi la redevance à 1 % en versant à Critical Elements un montant total en espèces de 2 000 000 $.

Droits de commercialisation du lithium

En cas de découverte de lithium, Critical Elements conservera les droits de commercialisation du lithium, ce qui signifie le droit exclusif de Critical Elements de commercialiser et d'agir en tant qu'agent de vente pour tous les produits au lithium, y compris le minerai de lithium, le concentré et les produits chimiques, résultant des activités d'extraction et de production sur la propriété Nisk, y compris la transformation en produits chimiques.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation de 81 444 $ ont été enregistrées sur les propriétés qui composent la ceinture de Nemaska au cours de l'exercice clos le 31 août 2026 (1 596 568 $ en 2025). Les détails par propriété figurent dans le tableau nommé « Description générale des propriétés » ci-haut.

Personne responsable de l'information technique

Yves Perron. Ing. MBA, vice-président ingénierie, construction et opérations de la Société et Kenneth Williamson, géologue et directeur de l'exploration de la Société sont les personnes qualifiées au sens du Règlement 43-101 et ont révisé et approuvé le contenu technique du présent rapport de gestion.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels et annuels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, Critical Elements croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

RÉSULTATS POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 août 2026.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 août (3 mois)	
	2026	2025
Revenus d'intérêts	**105 312 $**	197 153 $
Frais généraux d'administration	**81 814 $**	82 538 $
Salaires et charges sociales	**472 283 $**	1 650 782 $
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	**27 578 $**	21 017 $
Honoraires professionnels et de consultants	**95 154 $**	44 029 $
Rémunération et paiements fondés sur des actions	**332 041 $**	377 180 $
Amortissement des immobilisations corporelles	**5 905 $**	8 482 $
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	**5 173 $**	5 173 $
Autres	**15 001 $**	- $
Variation de la juste valeur des titres négociables	**(1 776 665) $**	(3 119 734) $
Autres produits – Prime différée sur les actions accréditives	**(549 790) $**	- $
Perte sur taux de change	**2 497 $**	81 $
Bénéfice avant impôts	**(1 394 321) $**	(1 127 605) $
Recouvrement d'impôt exigible	**(128 422) $**	(162) $
Dépense d'impôt différé	**487 916 $**	162 $
Bénéfice net et bénéfice global de la période	**(1 034 827) $**	(1 127 605) $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**10 204 385 $**	10 632 631 $

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts pour la période de trois mois close le 31 août 2026 se chiffrent à 105 312 $ comparativement à 197 153 $ pour le période de trois mois close le 31 août 2025. La variation à la baisse de 91 841 $ est principalement due à des soldes de trésorerie disponibles à la baisse et des taux d'intérêt légèrement moins élevés.

Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales pour la période de trois mois close le 31 août 2026 se chiffrent à 472 283 $ (1 650 782 $ en 2025). La variation à la baisse est principalement attribuable à la comptabilisation d'une charge à payer au titre des primes comptabilisées au cours de la période de trois mois close le 31 août 2025. La hausse du taux de change applicable sur certains salaires et charges

sociales payés en euros au cours de la période de trois mois close le 31 août 2026 comparativement à 2025 affecte également ce poste.

Autres

Le poste Autres comprend les impôts à payer aux autorités fiscales fédérales et provinciales relativement aux conventions d'actions accréditives intervenues dans le cadre du placement privé accréditif du 5 décembre 2025. Ces impôts sont calculés sur les dépenses d'actifs de prospection et d'évaluation admissibles auxquelles la Société a renoncé en faveur des souscripteurs, mais qui n'ont pas encore été engagées. Ils sont calculés mensuellement, à l'exception du mois de janvier, au cours de l'année suivant celle au cours de laquelle les conventions d'actions accréditives ont été conclues. Un montant de 15 001 $ (nil en 2025) a été comptabilisé au cours de la période de trois mois close le 31 août 2026.

Variation de la juste valeur des titres négociables

La variation de la valeur des titres négociables est liée à la fluctuation des cours des titres négociables détenus par la Société. La variation de la juste valeur des titres de Power Metallic Inc. détenus par la Société a principalement affecté ce poste.

Autres produits – Prime différée sur les actions accréditives

Lors de la conclusion d'un financement en actions accréditives, la Société constate un passif au titre de la prime différée sur les actions accréditives à hauteur de l'écart entre le prix des actions ordinaires accréditives et la juste valeur des actions ordinaires de la Société au moment de l'émission des actions. Le passif au titre de la prime sur les actions accréditives est par la suite amorti sur les périodes au cours desquelles les fonds sont affectés à des frais d'exploration au Canada admissibles, donnant lieu à la comptabilisation d'un produit au titre de la prime différée sur les actions accréditives.

Les autres produits au titre de la prime différée sur les actions accréditives ont totalisé 549 790 $ (nil en 2025) pour la période de trois mois close le 31 août 2026.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers intermédiaires résumés non audités de Critical Elements pour chacun des trimestres suivants :

en milliers de $ sauf données par action	**31 août 2026**	31 mai 2026	28 fév. 2026	30 nov. 2025	31 août 2025	31 mai 2025	28 fév. 2025	30 nov. 2024
Revenus d'intérêts	**105**	107	118	11	197	113	175	182
(Bénéfice net) perte nette	**(1 394)**	1 544	(3 394)	5 274	(1 128)	5 856	(7 786)	(1 007)
(Bénéfice net) perte nette de base et diluée par action	**(0,01) $**	0,01 $	(0,01) $	0,02 $	(0,01) $	0,03 $	(0,04) $	(0,01) $

RÉSULTATS POUR L'EXERCICE

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 31 août 2026. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées des états financiers de la Société pour l'année indiquée.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 août 2026	2025
Revenus d'intérêts	**341 557 $**	666 633 $
Frais généraux d'administration	**395 250 $**	350 759 $
Salaires et charges sociales	**2 139 538 $**	3 327 596 $
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	**159 288 $**	135 715 $
Honoraires professionnels et de consultants	**521 829 $**	357 048 $
Rémunération et paiements fondés sur des actions	**797 303 $**	1 468 463 $
Amortissement des immobilisations corporelles	**23 474 $**	40 617 $
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	**20 693 $**	20 697 $
Autres	**51 057 $**	- $
Variation de la juste valeur des titres négociables	**(588 419) $**	(9 037 627) $
Autres produits – Prime différée sur les actions accréditives	**(1 151 294) $**	- $
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	**- $**	(11 382) $
Gain sur modification de bail	**- $**	(50 840) $
Perte sur taux de change	**2 604 $**	651 $
Perte (bénéfice) perte avant impôts	**2 029 766 $**	(4 064 936) $
Recouvrement d'impôt exigible	**(153 242) $**	(1 516 907) $
Dépense d'impôt différé	**512 736 $**	1 516 907 $
Perte nette (bénéfice net) et perte (bénéfice) global de l'exercice	**2 029 766 $**	(4 064 936) $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**10 204 385 $**	10 632 631 $

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts pour l'exercice clos le 31 août 2026 se chiffrent à 341 557 $ comparativement à 666 633 $ pour l'exercice clos le 31 août 2025. La variation à la baisse de 325 076 $ est principalement due à des soldes de trésorerie disponibles à la baisse et des taux d'intérêt légèrement moins élevés.

Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales pour l'exercice clos le 31 août 2026 se chiffrent à 2 139 538 $ (3 327 596 $ en 2025). La variation à la baisse est principalement attribuable à la comptabilisation d'une charge à payer au titre des primes comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 août 2025. La hausse du taux de change applicable sur certains salaires et charges sociales payés en euros au cours de l'exercice clos le 31 août 2026 comparativement à 2025 affecte également ce poste.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour l'exercice clos le 31 août 2026 sont composées principalement de dépenses de nature légale et comptable, d'audit, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la hausse de 164 781 $ par rapport à l'exercice comparatif provient principalement d'une augmentation des dépenses liées au développement des affaires, à des dépenses de nature comptable et aux relations avec les investisseurs. Cette hausse a été compensée par une diminution des dépenses de nature légale.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour l'exercice clos le 31 août 2026 comprends la charge relative aux 350 000 options d'achat d'actions octroyées à des consultants ainsi que la charge relative aux unités d'actions liées au rendement, aux unités d'actions différés et aux unités d'actions incessibles. Une charge de rémunération de 797 303 $ (1 468 463 $ en 2025) a donc été attribuée au cours de l'exercice clos le 31 août 2026.

Autres

Le poste Autres comprend les impôts à payer aux autorités fiscales fédérales et provinciales relativement aux conventions d'actions accréditives intervenues dans le cadre du placement privé accréditif du 5 décembre 2025. Ces impôts sont calculés sur les dépenses d'actifs de prospection et d'évaluation admissibles auxquelles la Société a renoncé en faveur des souscripteurs, mais qui n'ont pas encore été engagées. Ils sont calculés mensuellement, à l'exception du mois de janvier, au cours de l'année suivant celle au cours de laquelle les conventions d'actions accréditives ont été conclues. Un montant de 51 057 $ (nil en 2025) a été comptabilisé au cours de l'exercice clos le 31 août 2026.

Variation de la juste valeur des titres négociables

La variation de la valeur des titres négociables est liée à la fluctuation des cours de chacun des titres détenus sur la Bourse de croissance TSX. La variation de la juste valeur des titres de Power Metallic Mines Inc. détenus par la Société a principalement affecté ce poste.

Autres produits – Prime différée sur les actions accréditives

Lors de la conclusion d'un financement en actions accréditives, la Société constate un passif au titre de la prime différée sur les actions accréditives à hauteur de l'écart entre le prix des actions ordinaires accréditives et la juste valeur des actions ordinaires de la Société au moment de l'émission des actions. Le passif au titre de la prime sur les actions accréditives est par la suite amorti sur les périodes au cours desquelles les fonds sont affectés à des frais d'exploration au Canada admissibles, donnant lieu à la comptabilisation d'un produit au titre de la prime différée sur les actions accréditives.

Les autres produits au titre de la prime différée sur les actions accréditives ont totalisé 1 151 294 $ (nil en 2025) pour l'exercice clos le 31 août 2026.

Gain sur modification de bail

Aucune somme n'a été comptabilisée à ce poste au cours de l'exercice clos le 31 août 2026. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, la Société avait cédé à un tiers le bail de son bureau situé à Longueuil, y compris toutes les obligations qui y étaient rattachées, avant la fin de son échéance. Cette transaction avait donné lieu à la comptabilisation d'un gain sur modification de bail de 50 840 $.

SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 août 2026 s'élevaient à 10 204 385 $ comparativement à 10 632 631 $ au 31 août 2025. La direction entends rechercher du financement additionnel sous forme d'instruments de capitaux propres ou de dettes afin de continuer de supporter le développement de projets et des actifs de prospection et d'évaluation actuels et futurs.

Tableau des sources de financement

Date	Type	Financement	Montant	Description générale de l'emploi du produit
Le 5 décembre 2025	Placement privé par voie de prise ferme	Actions ordinaires	3 000 000 $	Le produit net du placement privé servira au financement du fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société.
Le 5 décembre 2025	Placement privé par voie de prise ferme	Actions accréditives	4 000 000 $	Le produit net du placement privé sera utilisé pour financer des programmes d'exploration de la Société. Un solde de 787 085 $ demeure disponible et doit être utilisé au plus tard le 31 décembre 2026.
				La Société doit engager des dépenses d'exploration et de prospection de 2 491 259 $ au plus tard le 31 décembre 2026. Ce montant correspond au crédit d'impôt relatif aux ressources du Québec auquel elle est admissible sur la participation d'investisseurs situés à l'extérieur du Québec ayant participés au placement ne peuvent en bénéficier.

La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement. Cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. L'exploration avancée de certains des actifs de prospection et d'évaluation nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Il n'y a aucune assurance qu'un tel financement sera disponible lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables à Critical Elements. La Société peut aussi choisir de procéder à la prospection et au développement des propriétés minières par l'entremise de coentreprises. La direction évalue actuellement les possibilités de financements supplémentaires. La Société dispose de ressources financières suffisantes pour poursuivre ses activités et s'acquitter de ses obligations pendant au moins les 12 prochains mois.

FLUX DE TRÉSORERIE

	31 août	
	2026	2025
Activités opérationnelles	**(4 394 070) $**	(1 275 995) $
Activités de financement	**6 377 458 $**	(40 595) $
Activités d'investissement	**(2 411 634) $**	1 192 626 $
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	**(428 246) $**	(123 964) $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**10 204 385 $**	10 632 631 $

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont varié d'un exercice à l'autre, la Société a enregistré une perte nette, comparativement à un bénéfice net en 2025. La variation s'explique également par une diminution de la rémunération et des paiements fondés sur des actions ainsi que par une légère baisse de la charge d'amortissement des immobilisations en 2026. Par ailleurs, l'exercice 2025 comprenait un gain sur disposition d'immobilisations et un gain sur modification de bail, lesquels n'ont pas d'équivalent en 2026. À l'inverse, des autres produits ont été comptabilisés en 2026, sans élément comparable en 2025. La variation est également attribuable à une variation moins importante de la juste valeur des titres négociables en 2026 par rapport à 2025, ainsi qu'aux fluctuations des intérêts courus et des impôts différés.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont principalement été affectés par le remboursement des obligations locatives relatives au bail de Blainville ainsi que par le règlement en trésorerie d'unités d'actions différées. La variation par rapport à l'exercice comparatif s'explique également par l'émission d'actions et les frais d'émission d'actions liés à des placements privés réalisés au cours de l'exercice clos le 31 août 2026.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se sont élevés à (2 411 634) $, comparativement à 1 192 626 $ pour l'exercice clos le 31 août 2025. La variation d'un exercice à l'autre s'explique principalement par les mouvements liés aux placements temporaires, aux titres négociables ainsi qu'aux ajouts aux actifs de prospection et d'évaluation. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, la Société a procédé à l'encaissement d'un placement temporaire de 500 000 $, comparativement à 4 752 414 $ en 2025. Des produits de disposition de titres négociables de 585 770 $ ont également été enregistrés en 2026, comparativement à 3 020 641 $ en 2025. Enfin, certaines transactions réalisées en 2025, notamment l'acquisition d'immobilisations corporelles, les produits de disposition d'immobilisations, l'acquisition d'un placement temporaire et l'exercice de bons de souscription de Power Metallic Mines Inc., n'ont pas eu d'équivalent au cours de l'exercice 2026, contribuant ainsi à la variation des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

REDEVANCES SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

PROPRIÉTÉS	REDEVANCES		PRÉCISION
	Nom	Pourcentage	
Rose lithium-tantale	Jean-Sébastien Lavallée	37,5 %	2 % de NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 $
	Jean-Raymond Lavallée	37,5 %	
	Fiducie familiale St-Georges	25 %	
Arques	Alain Champagne	100 %	1,4 % NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 0,8 % pourrait être racheté par la Société pour 800 000 $
	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 $
Bourier	Alain Champagne	100 %	1,4 % NSR sur certains droits exclusifs d'exploration droits exclusifs d'exploration dont 0,8 % pourrait être racheté par la Société pour 800 000 $
Caumont	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 $
	Victor Cantore	100 %	1,5 % de NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 $
	Affinage Tectonic	100 %	Redevance après affinage de 1 % sur certains droits exclusifs d'exploration, rachetable par la Société pour 1 000 000 $
Duval	Jean-Sébastien Lavallée	50 %	1 % NSR sur certains droits exclusifs d'exploration
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 $
Lemare	Jean-Sébastien Lavallée	50 %	1 % NSR sur certains droits exclusifs d'exploration
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Alain Champagne	100 %	1,4 % NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 0,8 % pourrait être racheté par la Société pour 800 000 $
	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 $
Nisk	Jean-Sébastien Lavallée	50 %	1 % NSR sur certains droits exclusifs d'exploration
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Alain Champagne	100 %	1,4 % NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 0,8 % pourrait être racheté par la Société pour 800 000 $
	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 $
Valiquette	Jean-Sébastien Lavallée	50 %	1 % NSR sur certains droits exclusifs d'exploration
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Alain Champagne	100%	2% de NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 $
	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains droits exclusifs d'exploration dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 $

NSR = Redevance sur les revenus nets de fonderie de la production annuelle

NATURE DES OPÉRATIONS ET MODE DE PRÉSENTATION

La Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, à savoir Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement recouvrables. Au 31 août 2026, la Société a déterminé que la propriété Rose lithium-tantale était toujours au stade de prospection, puisque la Société n'a pas encore

obtenu tout le financement et tous les permis nécessaires pour démarrer la construction et la phase de développement du projet Rose lithium-tantale. La Société n'a pas encore déterminé si ses autres propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement recouvrables.

La prospection et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, des risques liés à l'exploration et à l'extraction, des questions relatives à la réglementation, des règlements en matière d'environnement et d'autres règlements ainsi que de l'accessibilité au financement.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs réglés dans le cours normal des activités, et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes à l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, la Société a engagé 1 138 980 $ (212 076 $ en 2025) pour des actifs de prospection et d'évaluation et 4 000 $ (1 600 $ en 2025) de frais généraux d'administration payable auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le chef de la direction est un actionnaire. Aucun frais n'a été comptabilisé aux immobilisations corporelles de la Société en 2026 (6 363 $ en 2025). En relation avec ces transactions, la Société avait une somme de 321 611 $ à payer au 31 août 2026 (93 480 $ en 2025).

Le chef de la direction de la Société détient 50 % de 1 % du produit de fonderie net sur certains DEE des propriétés Duval, Lemare, Nisk et Valiquette et 37,5 % de 2 % du produit de fonderie net sur certains DEE de la propriété Rose lithium-tantale.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

	31 août	
	2026	2025
Salaires et charges sociales des dirigeants	1 936 724 $	3 047 096 $
Rémunération à titre d'administrateur	543 637 $	374 549 $
Rémunération et paiements fondés sur des actions (Voir note 14 des états financiers de la Société)	717 920 $	1 309 351 $
	3 198 281 $	4 730 996 $

ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	31 août 2026	2025
Solde au début	**53 814 952 $**	50 073 881 $
Ajouter :		
Frais gestion du cautionnement sur garantie financière	**433 858**	433 836
Baux d'occupation et permis	**87 619**	65 166
Acquisition de propriétés minières	**5 050**	32 147
Consultation auprès de la collectivité	**132 469**	125 172
Forage	**3 374 732**	15 956
Géologie, géochimie et géophysique	**96 984**	1 893 673
Étude environnementale	**207 191**	458 121
Ingénierie	**188 184**	611 200
Tests métallurgiques	**3 192**	-
Equipe de la Société	**591 555**	837 144
Frais généraux de prospection et d'évaluation	**59 173**	67 144
	5 180 007	4 539 559
Solde avant diminution	**58 994 959**	54 613 440
Refacturation	-	(6 500)
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	**(1 157 614)**	(791 988)
	(1 157 614)	(798 488)
Solde à la fin	**57 837 345 $**	53 814 952 $

Note : Les détails par propriété figurent à la note 10 des états financiers de la Société.

Forage

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, la Société a encouru 3 374 732 $ pour la planification, l'organisation et l'exécution des forages sur la découverte Rose Ouest ainsi que pour l'entreposage des carottes de forage comparativement à 15 956 $ au cours de l'exercice comparatif pour l'entreposage des carottes de forage.

Géologie, géochimie et géophysique

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, la Société a comptabilisé une somme de 96 984 $ en relation avec un levé électromagnétique héliporté de type VTEM sur ses propriétés de la ceinture de Nemaska, à l'exception de Bourier et Nisk. Une somme de 1 893 673 $ avait été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 août 2025 pour des travaux d'exploration de surface qui avaient débutés sur les propriétés Rose lithium-tantale, Rose Sud et sur ses propriétés de la ceinture de Nemaska. La Société avait également complété un levé électromagnétique héliporté de type VTEM sur ses propriétés de la ceinture de Nemaska, à l'exception de Bourier et Nisk.

Étude environnementale

Au cours des exercices clos le 31 août 2026 et 2025, l'étude environnementale concerne les coûts reliés aux travaux pour l'obtention des autorisations et engagements environnementaux du projet Rose lithium-tantale.

Ingénierie

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, les travaux d'ingénierie de la Société ont été menés à un rythme réduit, entraînant une diminution des charges correspondantes, qui se sont élevées à 188 184 $, comparativement à 611 200 $ pour l'exercice correspondant de 2025.

Équipe de la Société

Au cours des exercices clos le 31 août 2026 et 2025, la Société a engendré des dépenses liées à l'équipe technique de la Société. La variation à la baisse de 245 589 $ par rapport à l'exercice comparatif provient principalement d'une diminution du nombre d'employés en 2026 par rapport à 2025.

Crédits d'impôt relatif aux ressources

La Société est admissible à un crédit d'impôt relatif aux ressources et à cet effet, au cours de l'exercice clos le 31 août 2026, la Société a comptabilisé, aux postes de frais d'exploration et d'évaluation, un montant à recevoir de 1 157 614 $ comparativement à un montant à recevoir de 791 998 $ en 2025.

Informations supplémentaires

COMPOSANTES IMPORTANTES

		31 août	
	2026	**2025**	**2024**
États du résultat global			
Perte nette (bénéfice net) et perte (bénéfice) global pour l'exercice	**2 389 260 $**	(4 064 936) $	124 062 $
Salaires et charges sociales	**2 139 538 $**	3 327 596 $	3 302 021 $
Variation de la juste valeur des titres négociables	**(588 419) $**	(9 037 627) $	(4 676 121) $
Rémunération et paiements fondés sur des actions	**797 303 $**	1 468 463 $	1 592 325 $
Honoraires professionnels et de consultants	**521 829 $**	357 048 $	444 008 $

		31 août	
	2026	**2025**	**2024**
États de la situation financière			
Actifs de prospection et d'évaluation	**57 837 345 $**	53 814 952 $	50 073 881 $
Titres négociables	**14 143 839 $**	14 141 190 $	7 887 146 $
Actifs financiers au titre de placements donnés en garantie	**5 637 306 $**	5 637 306 $	5 637 306 $

DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 12 novembre 2026)

Actions en circulation :	232 067 399
Options d'achat d'action en circulation :	1 604 332
Prix de levée moyen :	1,43 $

Date d'échéance	Nombre d'actions	Prix d'exercice $
2027	1 404 332	Entre 0,39 et 2,29
2028	200 000	0,39
	1 604 332	

Unités d'actions différées en circulation :	944 644
Unités d'actions incessibles en circulation :	1 830 812
Unités d'actions liées au rendement :	40 416
Options aux courtiers :	850 000
Prix de levée moyen :	0,40 $

Date d'échéance	Nombre d'actions	Prix d'exercice $
2027	850 000	0,40
	850 000	

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'évènements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur comprenant, dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument. La Société comptabilise les instruments financiers à la date de transaction à laquelle elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée aux notes 4 et 21 dans les états financiers annuels déposés sur SEDAR + (www.sedarplus.ca).

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Entre le 24 septembre et le 23 octobre 2026, la Société a vendu 156 000 actions ordinaires de Power Metallic Mines Inc. pour une contrepartie monétaire totale de 175 168 $.

Le 28 septembre et le 30 septembre 2026, la Société a émis un total 15 500 actions ordinaires en faveur d'un employé à un prix se situant entre 0,335 $ et 0,37 $, suite au règlement d'unités d'actions incessibles. Un montant de 6 648 $ sera reclassé du surplus d'apport vers le capital social.

Le 8 octobre 2026, la Société a renouvelé un certificat de placement garanti de 1 935 000 $ émis par une institution financière canadienne encaissable sans pénalité 90 jours après son émission, portant intérêt au taux de 3,00 % et venant à échéance en octobre 2027.

Le 8 octobre 2026, la Société a renouvelé un certificat de placement garanti de 1 000 000 $ émis par une institution financière canadienne encaissable sans pénalité 30 jours après son émission, portant intérêt au taux de 2,50 % et venant à échéance en octobre 2027.

ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS ANNUELS

Le chef de la direction et le chef des opérations financières ont signé les attestations officielles des documents annuels tels que requis par le règlement 52-109 pour émetteur émergent, confirmant l'examen, l'absence d'information fausse ou trompeuse et l'image fidèle des documents annuels déposés.

- Le chef de la direction et le chef des opérations financières confirment avoir examiné les états financiers annuels et le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2026.

- Le chef de la direction et le chef des opérations financières confirment qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents annuels.

- Le chef de la direction et le chef des opérations financières confirment qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les états financiers annuels et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture de l'exercice présenté dans ses documents annuels, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour cet exercice.

FACTEURS DE RISQUES

Critical Elements est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement. Les risques décrits aux présentes et dans d'autres documents faisant partie du dossier d'information de la Société ne sont pas les seuls auxquels la Société est exposée. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance ou qu'elle juge négligeables à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur ses activités. Les acquéreurs ou porteurs éventuels d'actions ordinaires de la Société devraient examiner attentivement tous les facteurs de risque énumérés ci-après.

Facteurs de risque liés à la Société

Manque de revenus. Comme la Société ne génère aucun revenu tiré de l'exploitation minière, elle dépend de financements futurs pour poursuivre son plan d'exploitation. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de rendement du capital investi, et rien ne garantit qu'elle générera des revenus ou qu'elle exercera ses activités à profit ou qu'elle dégagera un rendement du capital investi dans l'avenir.

Dépendance de la Société envers la propriété Rose lithium-tantale. Bien que la Société détienne un titre de propriété dans un certain nombre de propriétés, la Société s'attend à ce que les futures opérations minières sur la propriété Rose lithium-tantale représentent la majeure partie ou la totalité de la production de minerai de la Société, à moins que des propriétés supplémentaires ne soient mises en production ou que d'autres propriétés productives soient acquises. La rentabilité du projet dépendra de la capacité de la Société à conclure des ententes d'écoulement à long terme (offtake). Rien ne garantit que de tels contrats seront conclus à des conditions avantageuses. Toute situation défavorable touchant la propriété Rose lithium-tantale pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le rendement financier, les

résultats d'exploitation et les perspectives de la Société. Bien que le rapport technique démontre la faisabilité économique de la propriété Rose lithium-tantale, l'incapacité d'atteindre l'exploitation commerciale sur une base économiquement viable aura un effet défavorable important sur la Société. La mise en valeur continue de la propriété Rose lithium-tantale par la Société implique l'exploration de nouvelles zones, bien que rien ne garantit que des ressources minérales ou des réserves minérales supplémentaires seront découvertes, et si elles le sont, l'extraction de minerai dans de nouvelles zones pourrait présenter des défis nouveaux ou différents pour la Société et ne pas être rentable.

Risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière. L'activité d'exploration de minéraux et d'exploitation minière comporte un degré élevé de risque. Peu de propriétés explorées sont finalement développées en mines productrices. Les formations inhabituelles ou inattendues, les pressions de formation, les incendies, les pannes de courant, les interruptions de travail, les inondations, les effondrements, les glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir de la machinerie, de l'équipement ou de la main-d'œuvre appropriés ou adéquats sont d'autres risques liés à la conduite des programmes d'exploration. De temps à autre, la Société augmente son expertise à l'interne en exploration et en exploitation en faisant appel aux conseils de consultants et autres au besoin. Les aspects économiques de la mise en valeur de propriétés minières sont touchés par de nombreux facteurs, notamment le coût d'exploitation, la variation de la teneur du minerai extrait et les fluctuations du prix des minéraux produits. Les propriétés minières de la Société ne comptent aucune usine ou équipement souterrain ou de surface, ni aucun gisement connu de minerai commercial. Les programmes menés sur la propriété minière de la Société consisteraient en une recherche exploratoire de minerai.

Titres de propriété. Bien que la Société ait examiné les titres de ses propriétés minières, et qu'elle en soit satisfaite et, autant qu'elle sache, ces titres sont en règle, rien ne garantit que les titres de ces propriétés ne seront pas contestés ou remis en question. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes de transfert antérieures non enregistrées ou à des revendications territoriales autochtones. Les titres peuvent être entachés de défauts non détectés. De plus, selon la législation minière applicable au Québec, la Société devra engager des dépenses sur ses propriétés et payer un loyer afin de renouveler les DEE à leur expiration. Rien ne garantit que la Société réussira à renouveler tous ces DEE. Les propriétés dans lesquelles la Société détient une participation ne font pas actuellement l'objet de revendications territoriales au nom des Premières Nations. Aucune assurance ne peut toutefois être fournie indiquant que ce ne sera pas le cas à l'avenir.

La propriété Rose lithium-tantale est assujetti à un bail minier valide. Le maintien de ce bail est conditionnel au respect de diverses obligations légales, réglementaires et contractuelles, incluant notamment des obligations en matière d'environnement, de mise en valeur, de production et de paiement de loyers et autres redevances. Le défaut de respecter ces obligations pourrait entraîner la suspension, la révocation ou le non-renouvellement du bail minier, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les perspectives de la Société.

Permis et licences. Les activités et l'exploitation de la Société peuvent nécessiter des licences et des permis de diverses autorités gouvernementales. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir toutes les licences et tous les permis nécessaires pour mener à bien les activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière sur ses projets. Rien ne garantit que divers permis dont la Société pourrait avoir besoin dans le cours normal pour ses activités d'exploration, de développement et de construction actuelles et prévues ainsi que pour les opérations minières, y compris, sans s'y limiter, sur la propriété Rose lithium-tantale seront maintenables ou disponibles à des conditions raisonnables ou en temps opportun. De plus, tout retard dans l'obtention des permis de construction prévus aurait une incidence défavorable sur le calendrier et les coûts de la Société.

La Société a obtenu les principales autorisations environnementales requises pour le projet Rose, incluant celles délivrées dans le cadre du régime applicable sur le territoire de la Baie James (notamment le COMEX). Ces autorisations demeurent assujetties à diverses conditions, obligations continues et exigences de suivi. Le non-respect de ces conditions peut entraîner des mesures administratives, incluant des modifications, des suspensions ou une révocation des autorisations.

Politique de dividende. Aucun dividende sur les actions ordinaires de la Société n'a été versé à ce jour.

La Société prévoit que, pour l'avenir prévisible, elle conservera ses bénéfices futurs et ses autres liquidités pour l'exploitation et le développement de ses activités. Le versement de tout dividende futur sera laissé à la discrétion du conseil d'administration (« Conseil »), compte tenu de nombreux facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière et les besoins de trésorerie actuels et prévus de la Société.

Les conflits d'intérêts. Certains administrateurs ou candidats aux postes d'administrateurs de la Société sont également administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres sociétés qui exercent des activités semblables dans le domaine de l'acquisition, de la mise en valeur et de l'exploitation de propriétés de ressources naturelles. De telles associations peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts de temps à autre. Les conflits d'intérêts, le cas échéant, seront traités conformément aux dispositions pertinentes de la LCSA. Les administrateurs de la Société sont tenus par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi dans l'intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils peuvent avoir dans un projet ou une occasion de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du Conseil, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur cette question. Pour déterminer si la Société participera ou non à un projet ou à une occasion, les administrateurs tiendront compte principalement du degré de risque auquel la Société pourrait être exposée et de sa situation financière à ce moment.

Employés clés. Le succès de la Société dépend actuellement en grande partie du rendement de ses administrateurs et dirigeants ainsi que de ses dirigeants techniques et de son exploitation. La perte des services de l'une ou l'autre de ces personnes pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les perspectives de la Société. Rien ne garantit que la Société pourra maintenir en poste ses administrateurs, ses dirigeants ou tout autre personnel qualifié requis pour exercer ses activités.

Les relations de travail. Bien que la Société entretienne de bonnes relations avec ses employés, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de maintenir des relations positives avec ses employés. De plus, les relations entre la Société et ses employés peuvent être affectées par des changements réglementaires ou gouvernementaux institués par les autorités compétentes dans les territoires où la Société exerce ses activités. Des changements défavorables dans ces lois ou dans la relation entre la Société et ses employés pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Activités d'exploration et de mise en valeur minières intrinsèquement risquées. Les activités d'exploration de minéraux et d'exploitation minière comportent un degré élevé de risque que même une combinaison d'expérience, de connaissances et d'évaluation minutieuse pourrait ne pas être en mesure de surmonter. Peu de propriétés explorées sont ultimement développées en gisements minéraux ayant une valeur significative. Les risques liés à l'exploitation des mines et à la conduite des programmes d'exploration et de développement seront notamment les suivants : conditions inhabituelles ou inattendues du sol ou de l'eau, pressions de la formation géologique, incendies, éclatements de roches, pannes de courant, interruptions de travail, inondations, tremblements de terre, explosions, effondrements, glissements de terrain, problèmes d'équipement mécanique et de performance des installations, incapacité d'obtenir des machines adéquates, l'équipement ou la main-d'œuvre et d'autres conditions d'exploitation défavorables. La mécanique des sols et les conditions hydrogéologiques inconnues qui ne peuvent être prédites avant l'exploitation minière, comme des failles, des zones de roche faible ou des zones d'apport d'eau imprévu, peuvent n'être découvertes que pendant l'exploitation minière et nécessiter des modifications importantes du plan minier. Bien que les tests en laboratoire puissent réduire l'incertitude concernant certaines propriétés de la roche, il n'est jamais possible de déceler tous ces risques potentiels à l'avance. La propriété Rose lithium-tantale de la Société et toute future exploitation minière seront assujetties à tous les dangers et risques normalement inhérents à l'exploration, au développement et à la production, qui pourraient entraîner des arrêts de travail et des dommages ou la destruction d'installations d'exploration ou de développement, de mines et d'autres installations de production, des dommages à la vie et à la propriété, des dommages environnementaux et une responsabilité légale éventuelle pour tout ou partie des dommages.

Estimations des ressources et des réserves minérales. Les estimations des ressources et des réserves minérales de la propriété Rose lithium-tantale ont été préparées conformément au Règlement 43-101 - *sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 »). Il existe de nombreuses incertitudes inhérentes à l'estimation des ressources et des réserves minérales, et rien

ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront atteints, ni que le niveau de récupération indiqué sera atteint ou que toute catégorie de ressources et réserves minérales sera reclassée dans des catégories supérieures. L'estimation de la minéralisation est un processus subjectif et l'exactitude des estimations est fonction de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques et des hypothèses et jugements émis lors de l'interprétation des données techniques et géologiques. Les réserves minérales de la propriété Rose lithium-tantale ont été considérées comme du minerai d'intérêt économique dans le contexte du rapport technique conformément au Règlement 43-101. Toutefois, des facteurs comme les fluctuations des prix du marché, l'augmentation des coûts de production, la réduction des taux de récupération et les modifications apportées à d'autres hypothèses appliquées aux estimations, peuvent rendre les réserves minérales non rentables. Il faut comprendre que les ressources et les réserves minérales présentées dans le rapport technique sont des estimations de la taille et de la teneur des gisements fondées sur un certain nombre de forages et d'échantillonnages et sur des hypothèses et des paramètres disponibles. Le niveau de confiance à l'égard des estimations dépend d'un certain nombre d'incertitudes. Ces incertitudes incluent, sans s'y limiter, les changements futurs des prix des produits ou les coûts de production, les différences de taille, de teneur et de taux de récupération par rapport à ceux attendus et les changements dans les paramètres du projet. Rien ne garantit que la mise en œuvre de la propriété Rose lithium-tantale sera réalisée ni que les estimations actuelles du volume et de la teneur des minéraux extraits ou traités ou des flux de trésorerie tirés de la production seront réalisées.

Nature des activités de la Société. Il n'est pas prévu que la Société tire des revenus de ses activités courantes dans un avenir rapproché; ces activités visent la découverte et le développement de gisements de lithium à valeur économique. Rien ne garantit que des gisements ayant une valeur économique seront découverts ou, s'ils sont découverts, que le gisement sera suffisant pour soutenir des activités minières viables ou des activités rentables.

Les activités de la Société sont soumises à tous les dangers et risques normalement inhérents à l'exploration et au développement des propriétés de lithium, dont chacun pourrait entraîner des dommages à la vie ou à la propriété, des dommages environnementaux et une éventuelle responsabilité légale pour tout ou partie des dommages. Les activités de la Société peuvent faire l'objet d'une interruption prolongée des activités ou des programmes de travail prévus en raison de conditions météorologiques, d'obstacles à l'accès à la propriété, qu'ils soient naturels (comme les inondations ou les dommages routiers) ou d'origine humaine (comme les blocages), selon l'emplacement des opérations dans lesquelles la Société dispose d'une participation. Au cours de l'exploration, du développement et de la production de propriétés minières, certains risques, et en particulier des conditions d'exploitation géologiques inattendues ou inhabituelles, notamment un effondrement, un incendie, une inondation, un tremblement de terre ou toute autre condition peuvent survenir. Bien que la Société puisse souscrire une assurance contre certains risques pour des montants qu'elle juge adéquats, la nature de ces risques est telle que la responsabilité pourrait dépasser les limites de la police ou être exclue de la couverture. Il existe également des risques contre lesquels la Société ne peut s'assurer ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer. Les coûts éventuels susceptibles d'être associés à toute responsabilité non couverte par l'assurance ou excédant la couverture d'assurance ou la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des dépenses en immobilisations importantes, ce qui aura une incidence négative sur les bénéfices futurs et la position concurrentielle de la Société, et potentiellement sur sa situation financière.

La viabilité commerciale d'un gisement de lithium dépend d'un certain nombre de facteurs, dont certains sont les attributs particuliers du gisement, comme sa taille et sa teneur, la proximité de l'infrastructure, les coûts de financement et les réglementations gouvernementales, y compris les réglementations relatives aux prix, aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des terres, à l'importation et l'exportation et à la protection de l'environnement. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec exactitude et la combinaison de ces facteurs pourrait faire en sorte que la Société ne reçoive pas un rendement adéquat sur le capital investi.

Problèmes de traitement métallurgique imprévus. Des problèmes de traitement métallurgique imprévus peuvent survenir pendant l'exploitation, y compris, sans s'y limiter, des problèmes mécaniques avec l'équipement de broyage ou d'extraction, des anomalies de teneur inattendues dans le matériel

traité, des contaminants dans le matériel de traitement ou le matériel traité, et l'incapacité d'exploiter les processus testés à l'échelle, ce qui peut entraîner des récupérations métallurgiques inférieures à celles prévues et retarder et entraver l'exploitation, affectant ainsi la rentabilité de la propriété. De plus, d'autres essais ou opérations métallurgiques peuvent déterminer que les métaux ne peuvent être extraits de façon aussi économique que prévu.

Durée de vie de la mine. Le plan de minage propose d'extraire 219,6 Mt de matériel composé de 26,3 Mt de minerai, 182,4 Mt de stériles et 10,9 Mt de morts-terrains. Le ratio de décapage moyen est de 7,3 tonnes de stérile par tonne de minerai. Le taux de production nominal a été estimé à 4 600 tonnes par jour et 350 jours d'exploitation par année. Le calendrier d'exploitation à ciel ouvert permet une durée de vie de la mine de 17 ans. La mine devrait produire un total de 26,3 millions de tonnes de minerai ayant une teneur diluée de 0,87 % Li2O et 138 ppm Ta2O5, dilution incluse. L'usine est prévue pour traiter 1,61 million de tonnes de minerai par année, résultant en une moyenne annuelle de 203 765 tonnes de concentré de spodumène de qualité technique et chimique et 580 tonnes de concentré de tantalite. Des changements importants dans la durée de vie du plan d'exploitation de la mine peuvent toutefois survenir en raison de l'expérience acquise dans le cadre des activités minières de la Société, de changements dans les méthodes et les taux d'extraction, de changements de processus, d'investissements dans de nouveaux équipements et technologies et d'autres facteurs. Rien ne garantit que les estimations figurant dans le plan de la Société seront conformes aux facteurs économiques futurs ou aux résultats et au rendement réels ou que la Société ne modifiera pas son plan d'exploitation de la mine existant pour sa propriété Rose lithium-tantale à l'avenir.

Besoin de financement et temps de développement. Il y a un risque que la mise en valeur de la propriété Rose lithium-tantale en production commerciale ne soit pas réalisée dans les délais ou selon le budget, ou qu'elle ne soit pas réalisée du tout. L'échéancier de développement et de construction de la propriété Rose lithium-tantale se fonde sur les attentes de la direction et peut être retardé par un certain nombre de facteurs, dont certains sont indépendants de la volonté de la Société. Il est courant dans les nouvelles exploitations minières de connaître des coûts, des problèmes et des retards imprévus lors de l'obtention des permis, de la construction, du développement et du démarrage de la mine. La plupart, sinon la totalité, des projets de ce type souffrent de retards de démarrage et de mise en service en raison de la livraison tardive des composants, de la disponibilité insuffisante de main-d'œuvre qualifiée et d'équipement minier, de mauvaises conditions météorologiques ou de pannes d'équipement, du rythme auquel les dépenses sont engagées, des retards dans les échéanciers de construction, ou des retards dans l'obtention des permis ou des consentements requis, ou pour obtenir le financement requis. En outre, des retards dans les premiers stades de la production minérale se produisent souvent. Pendant ce temps, la faisabilité économique de la production peut changer. Les dépenses en immobilisations et les frais d'exploitation sont des estimations fondées sur l'interprétation des données géologiques, des études de préfaisabilité et de faisabilité et d'autres conditions, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les coûts, les échéances et la complexité du développement de la propriété Rose lithium-tantale peuvent être considérablement plus élevés que prévu, notamment parce que la disponibilité des infrastructures comme l'accès de surface, la main-d'œuvre qualifiée et l'énergie à un coût économique ne peut être garantie. De plus, les estimations de coûts peuvent augmenter considérablement à mesure que des travaux d'ingénierie et des études plus détaillés sont terminés. La Société a besoin de financement par capitaux propres ou de titres de créance pour terminer le développement, la construction et la mise en service de la propriété Rose lithium-tantale et pour financer le fonds de roulement futur, les dépenses en immobilisations, les frais d'exploitation et d'exploration et d'autres besoins généraux de l'entreprise. Le succès et le prix d'une telle levée de capitaux ou le financement par emprunt dépend des conditions du marché qui prévalent à ce moment-là et de la capacité de la Société à attirer des montants importants de financement par emprunt ou par actions. Rien ne garantit qu'un tel financement sera obtenu à des conditions satisfaisantes pour la Société, et s'il est obtenu au moyen d'un placement de titres de participation, il pourrait entraîner une dilution pour les actionnaires existants. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pour les dépenses en immobilisations de la Société pourrait entraîner le retard ou le report indéfini de la construction et de la mise en valeur supplémentaires de la propriété Rose lithium-tantale, ce qui aurait une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, les résultats d'exploitation et le cours des titres de la Société, et ultimement, risquerait d'entraîner la perte de ses propriétés.

Construction et démarrage de nouvelles mines et installations industrielles. Le succès des projets

de construction et le démarrage de nouvelles mines et usines industrielles par la Société sont assujettis à un certain nombre de risques et de défis, y compris la disponibilité et le rendement des entrepreneurs en ingénierie et en construction, des fournisseurs et des consultants; les formations géologiques imprévues; la mise en œuvre de nouveaux procédés miniers et industriels; l'obtention des approbations et des permis gouvernementaux requis relativement à la construction d'installations minières et industrielles et à l'exercice des activités, y compris les permis environnementaux et d'exploitation; l'escalade des prix sur toutes les composantes de la construction et du démarrage; les ajustements techniques et de conception de la mine; les caractéristiques sous-jacentes, la qualité, l'imprévisibilité de la nature exacte de la minéralogie d'exploitation d'un gisement et la compréhension précise de la production de minerai ou de concentré qui en découle; et l'achèvement et l'exploitation réussis de la rampe de transport et des convoyeurs pour déplacer le minerai et d'autres éléments opérationnels. Tout retard dans l'exécution de l'un ou de plusieurs des entrepreneurs, fournisseurs, consultants ou autres personnes dont la Société dépend dans le cadre de ses activités de construction et de mise en valeur. Un retard dans l'obtention des approbations et des permis gouvernementaux requis ou l'incapacité de les obtenir en temps opportun ou selon des modalités raisonnables, ou un retard dans l'achèvement et le bon fonctionnement des éléments d'exploitation liés à la mine et aux installations industrielles ou l'incapacité de les obtenir, pourrait retarder ou empêcher la construction et le démarrage comme prévu et entraîner des coûts supplémentaires pour la Société au-delà de ceux prévus au budget. Rien ne garantit que les plans de construction et de démarrage actuels ou futurs mis en œuvre par la Société seront couronnés de succès.

Pénurie et inflation. La disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, d'électricité et d'autres fournitures nécessaires à un coût économique ne peut être garantie. Ces exigences sont essentielles à l'exploration, à la mise en valeur et aux installations de production sur les propriétés minières. Les prix des biens et des services fluctueront en fonction du volume d'investissement dans le secteur minier. Il est raisonnable de s'attendre à ce qu'une demande accrue aura une incidence sur les projections économiques et la compétitivité futures de la Société, car elle pourrait entraîner une augmentation significative des coûts de divers biens et services.

L'amélioration des conditions économiques de l'industrie minière dans son ensemble entraînera généralement une augmentation des coûts des activités d'exploration et de développement prévues, qui doivent également être prises en compte dans les modèles économiques utilisés pour établir les projections de développement futur et d'exploitation potentielle. L'augmentation de la demande et des coûts des biens ou services pourrait entraîner des retards s'ils ne peuvent pas être obtenus en temps opportun en raison d'une disponibilité inadéquate, et engendrer des difficultés de planification et des retards en raison de la nécessité de coordonner leur disponibilité, augmentant ainsi considérablement l'exploration de projets, le développement ou les coûts de construction. Ces facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la rentabilité de la Société.

Restrictions d'accès et manque d'infrastructures et d'équipements. La participation de la Société dans la propriété Rose lithium-tantale nécessitera une infrastructure adéquate, comme des routes, des ponts et des sources d'électricité et d'eau, pour les futures activités d'exploration et de développement. Le manque de disponibilité de ces éléments à des conditions acceptables pour la Société ou le retard dans la disponibilité de ces éléments risquerait d'empêcher ou de retarder l'exploitation ou la mise en valeur des propriétés minières de la Société. Les activités d'exploration, de mise en valeur, de traitement et d'extraction des ressources naturelles dépendent de la disponibilité de l'équipement d'exploitation minière, de forage et de matériel connexe dans les zones particulières où ces activités sont exercées. Une offre limitée de tels équipements ou des restrictions d'accès peuvent affecter la disponibilité de ces équipements pour la Société et retarder les activités d'exploration, de développement ou d'extraction. Certains équipements peuvent ne pas être disponibles immédiatement ou nécessiter des commandes à long terme. Un retard dans l'obtention de l'équipement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les résultats financiers de la Société.

Litiges et autres procédures judiciaires. Comme la plupart des entreprises, la Société est exposée à la menace de litiges et peut être partie à des différends avec d'autres parties qui pourraient donner lieu à des litiges ou à d'autres procédures. Les activités de la Société sont soumises au risque de réclamations légales de la part des employés, des syndicats, des entrepreneurs, des créanciers, des prêteurs, des

fournisseurs, des futurs partenaires de coentreprise, des actionnaires, des organismes gouvernementaux ou autres, par voie de recours privés, d'actions collectives, de procédures administratives, d'actions réglementaires ou d'autres litiges.

Relations avec les communautés autochtones. La Société a conclu en juillet 2019 une entente sur les répercussions et avantages (IBA) avec les Cris de la Baie James relativement à la propriété Rose lithium-tantale. La mise en valeur du projet dépend du maintien de relations harmonieuses avec les communautés autochtones concernées et du respect des engagements prévus à cette entente. L'IBA prévoit notamment des obligations financières, des engagements en matière d'emploi et de formation ainsi que des opportunités contractuelles pour les membres de la communauté. Le non-respect des obligations prévues à l'IBA ou une détérioration des relations avec les communautés autochtones pourrait entraîner des différends, des litiges, une opposition accrue au projet ou des perturbations des activités, ce qui pourrait causer des retards, des coûts supplémentaires ou une interruption des opérations. Les attentes des communautés autochtones et autres parties prenantes peuvent évoluer au fil du temps, ce qui pourrait entraîner des demandes additionnelles ou des ajustements aux modalités existantes, avec un impact potentiel sur les coûts et les échéanciers du projet.

Facteurs de risque généraux

Changements climatiques. Les changements climatiques sont une préoccupation internationale, ce qui pose un risque à la fois pour le climat et pour la politique gouvernementale, les gouvernements introduisant des lois et des traités sur les changements climatiques susceptibles d'entraîner une augmentation des coûts, et donc de réduire la rentabilité des activités de la Société. Le gouvernement canadien a mis en place un certain nombre de mesures politiques en réponse aux préoccupations liées aux changements climatiques. Ces mesures auront vraisemblablement pour effet d'augmenter les coûts des combustibles fossiles, de l'électricité et du transport, de restreindre les niveaux d'émissions industrielles, d'imposer des coûts supplémentaires pour les émissions excédant les niveaux permis et d'augmenter les coûts de surveillance et de communication. Le respect de ces initiatives pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation de la Société. Les risques réglementaires actuels de la Société liés aux changements climatiques relèvent principalement de ses obligations dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. La sensibilisation et l'inquiétude accrues du public concernant les changements climatiques à l'échelle mondiale pourraient entraîner une augmentation des exigences législatives ou réglementaires aux fins de réduire ou d'atténuer les effets des émissions de gaz à effet de serre, Le maintien de la tendance actuelle à l'augmentation de la réglementation risque de donner lieu à une augmentation des coûts d'exploitation de la Société**.**

De plus, les risques physiques liés aux changements climatiques pourraient également avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société. Les changements climatiques mondiaux pourraient exacerber certaines des menaces auxquelles sont confrontées les activités de la Société, notamment la fréquence et la gravité des événements météorologiques, les pénuries de ressources, les changements dans la configuration et dans l'intensité des précipitations et des tempêtes, les feux de forêts, les pénuries d'eau et les changements de température, qui peuvent perturber les opérations de la Société, restreindre la capacité de la Société à accéder à ses propriétés, endommager son infrastructure ou ses propriétés, créer un risque financier pour ses activités ou avoir un effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités. La réponse à ces événements entraînerait des coûts considérables, de même que la récupération qui suivra et éventuellement tous les changements à apporter aux exigences d'infrastructure existantes ou futures afin d'éviter une récurrence. Les changements climatiques pourraient également perturber les activités de la Société en influant sur la disponibilité et le coût des matériaux nécessaires aux activités minières et faire augmenter les coûts d'assurance et les autres coûts d'exploitation.

Prix des métaux. Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent affecter la qualité marchande de tous minéraux découverts. Les prix des métaux ont historiquement connu de fortes fluctuations et sont touchés par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société, notamment les tendances internationales, économiques et politiques, les attentes en matière d'inflation, les fluctuations des taux de change, les

taux d'intérêt, les modes de consommation mondiaux ou régionaux, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiaux. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec exactitude. Les revenus futurs dépendront du prix du lithium, qui est volatile et influencé par des facteurs mondiaux. Une baisse des prix pourrait rendre le projet non rentable.

Volatilité du cours des actions et du cours des actions ordinaires. Le cours des actions des sociétés de ressources tend à être volatile. Les fluctuations dans le monde des prix des métaux en réponse et de nombreux autres éléments indépendants de la volonté de la Société, pourraient avoir une incidence importante sur le cours des actions ordinaires de la Société.

Rien ne garantit qu'un marché actif pour les actions ordinaires de la Société sera maintenu après un placement de titres. Les titres de sociétés à petite capitalisation ont connu une volatilité importante dans le passé, souvent en raison de facteurs non liés au rendement financier ou aux perspectives des sociétés en cause. Ces facteurs comprennent l'évolution de l'économie mondiale et la perception du marché quant à l'attrait de certains secteurs. Rien ne garantit que des fluctuations continues des cours ne se produiront pas. Si un marché actif pour les actions ordinaires de la Société ne se maintient pas, la liquidité du placement d'un acquéreur pourrait être limitée. Si un tel marché ne se développe pas, les acquéreurs pourraient perdre la totalité de leur placement dans les actions ordinaires de la Société.

En raison de l'un ou l'autre de ces facteurs, le cours des actions ordinaires de la Société à un moment donné pourrait ne pas refléter avec exactitude la valeur à long terme de la Société. Des actions collectives en valeurs mobilières ont souvent été intentées contre des sociétés après des périodes de volatilité du cours de leurs titres. La Société pourrait à l'avenir faire l'objet de litiges analogues. Les litiges en valeurs mobilières suscitent parfois des coûts et des dommages substantiels, et détournent également l'attention et les ressources de la direction.

Dilution. Le financement supplémentaire nécessaire pour continuer à financer le développement et l'exploitation de la Société pourrait nécessiter l'émission de titres supplémentaires de la Société. Une telle émission de titres supplémentaires et l'exercice de bons de souscription, d'options et d'autres titres convertibles entraîneront la dilution des participations en actions de toute personne qui est ou pourrait devenir porteur d'actions ordinaires.

Ventes par les actionnaires existants. Des ventes d'un nombre important d'actions ordinaires sur le marché public pourraient avoir lieu à tout moment. Ces ventes, ou la perception du marché que les porteurs d'un grand nombre d'actions ordinaires ont l'intention de vendre des actions ordinaires, pourraient réduire le cours des actions ordinaires. Si une telle situation survient et se poursuit, elle pourrait nuire à la capacité de la Société à mobiliser des capitaux supplémentaires au moyen de la vente de titres.

Concurrence. L'industrie minière est intensément concurrentielle dans toutes ses phases. La Société est en concurrence avec de nombreuses entreprises possédant des ressources financières et des installations techniques plus importantes qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers ainsi que pour le recrutement et la rétention d'employés qualifiés.

Réglementation en matière d'environnement et de sécurité. Les activités de la Société peuvent, de temps à autre, être assujetties à des règlements environnementaux promulgués par des organismes gouvernementaux. La législation environnementale prévoit des restrictions et des interdictions à l'égard des déversements, des rejets ou des émissions de diverses substances produites dans le cadre de certaines activités de l'industrie minière, ce qui entraînerait une pollution environnementale. La violation de ces lois peut entraîner l'imposition d'amendes et de pénalités. En outre, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'approbation d'études d'impact sur l'environnement. La législation environnementale évolue de telle sorte que les normes sont plus strictes et que l'application, les amendes et les sanctions en cas de non-conformité sont plus rigoureuses. Les évaluations environnementales des projets proposés comportent un degré accru de responsabilité pour les entreprises et les administrateurs, dirigeants et employés. Le coût de la conformité aux changements apportés à la réglementation gouvernementale pourrait réduire la rentabilité des activités. La Société entend se conformer pleinement à toutes les réglementations environnementales. Ces opérations et activités d'exploration sont également soumises à une réglementation substantielle en vertu des lois applicables par les organismes

gouvernementaux. Toutefois, rien ne garantit que ces lois et règlements n'auront pas une incidence défavorable sur les projets miniers que la Société pourrait entreprendre.

Le non-respect des lois, des réglementations et des exigences en matière d'autorisation applicables peut entraîner des mesures d'exécution, y compris des ordonnances émises par des autorités réglementaires ou judiciaires entraînant l'arrêt ou la réduction des activités, et inclure des mesures correctives nécessitant des dépenses en capital, l'installation d'équipements supplémentaires ou des actions correctives. Les parties engagées dans des opérations minières et dans l'exploration et le développement miniers peuvent être tenues d'indemniser ceux qui subissent des pertes ou des dommages en raison de l'exploitation minière ou d'autres activités d'exploration ou de développement, et se voir imposer des amendes ou des sanctions civiles ou pénales en cas de violation des lois ou des règlements applicables, et en particulier, des lois environnementales. Des modifications aux lois, aux règlements et aux permis actuels régissant les opérations et les activités des sociétés minières, ou une mise en œuvre plus stricte de celles-ci, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société et entraîner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production ou une réduction des niveaux de production dans les propriétés productrices ou exiger l'abandon ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

Passifs environnementaux. Les activités d'exploration peuvent également avoir des impacts environnementaux et entraîner des passifs environnementaux. Dans de tels cas, la Société pourrait être tenue de remettre en état ces propriétés et les coûts de ces travaux auront alors une incidence défavorable sur la Société et la valeur de ses actions.

La Société sera tenue d'obtenir des permis ou de maintenir ceux-ci en règle et de se conformer à divers autres règlements gouvernementaux, et le fait de ne pas obtenir ces permis ou de ne pas se conformer à ces règlements gouvernementaux pourrait avoir des conséquences défavorables importantes pour la Société.

Les opérations actuelles et futures de la Société peuvent nécessiter l'obtention de permis ou leur maintien en règle auprès de diverses autorités gouvernementales et seront régies par les lois et règlements régissant la prospection, le développement, l'exploitation minière, la production, l'exportation, les taxes, les normes du travail, la santé au travail, l'élimination des déchets, l'utilisation des terres, la protection de l'environnement, la sécurité dans les mines et d'autres questions. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires ou de les maintenir en règle et les approbations qui pourraient être nécessaires pour entreprendre des activités d'exploration ou commencer la construction ou l'exploitation d'installations d'extraction de lithium sur ses propriétés ou sur toute autre propriété qu'elle pourrait acquérir à l'avenir. Dans la mesure où ces approbations sont nécessaires et ne sont pas obtenues, la Société pourrait être empêchée d'entreprendre ou de poursuivre des activités d'exploitation minière ou d'entreprendre toute exploration ou mise en valeur future de ses propriétés.

Coûts des mesures environnementales correctives. Les dépenses prévues peuvent différer des dépenses réelles requises. Il n'est pas possible de déterminer le montant exact qui sera nécessaire pour mener à bien les activités de remise en état. Le montant que la Société est tenue de dépenser pourrait différer considérablement des estimations actuelles. Les cautionnements environnementaux ou autres formes d'assurance financière ne représentent qu'une partie du montant total qui sera dépensé pour la remise en état pendant la durée de vie d'une mine. Bien que la Société inclue les coûts d'assainissement estimés dans ses plans miniers, il pourrait être nécessaire de réviser les dépenses prévues et le plan d'exploitation des propriétés de la Société afin de financer les activités d'assainissement requises.

Stade de développement. D'après le rapport technique, la Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, la propriété Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement récupérables. Au 31 août 2026, la Société considérait que la propriété Rose lithium-tantale était encore au stade d'exploration, puisque tout le financement nécessaire pour entreprendre la phase de construction et de développement du projet n'avait pas encore été obtenu.

Risques non assurés. L'exploration et l'exploitation de gisements minéraux comportent des risques comme des conditions géologiques inhabituelles. La Société pourrait être tenue responsable de la

pollution ou d'autres dangers contre lesquels elle ne peut s'assurer ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement d'une telle responsabilité pourrait entraîner la perte des actifs de la Société ou l'insolvabilité de cette dernière.

Financement futur. La réalisation de programmes futurs pourrait nécessiter du financement supplémentaire, ce qui pourrait diluer la participation des actionnaires existants. La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement, mais elle a besoin d'un financement supplémentaire important à court et à long terme et une incertitude plane sur la capacité à obtenir ce financement. Plus précisément, pour aller de l'avant avec sa propriété minière Rose lithium-tantale, la Société devra réunir des fonds supplémentaires. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, et les montants réalisés au titre des actifs pourraient être inférieurs aux montants présentés dans les présents états financiers.

Agence du revenu du Canada. Rien ne garantit que l'Agence du revenu du Canada sera d'accord avec la qualification des dépenses de la Société comme des frais d'exploration au Canada ou des frais d'aménagement au Canada ou l'admissibilité de ces dépenses à titre de frais d'exploration au Canada en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Si l'Agence du revenu du Canada contestait avec succès la qualification ou l'admissibilité de certaines dépenses de la Société à titre de frais d'exploration au Canada ou de frais d'aménagement au Canada, la Société pourrait être tenue de payer des impôts additionnels, des intérêts et, dans certaines circonstances, des pénalités. Une telle décision pourrait également réduire ou annuler certains avantages fiscaux antérieurement accordés ou transférés à des investisseurs dans le cadre d'émissions accréditives, ce qui pourrait exposer la Société à des obligations d'indemnisation, à des réclamations ou à des coûts additionnels. Toute cotisation ou nouvelle cotisation défavorable pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la réputation de la Société.

Obligations des sociétés ouvertes. En tant que société cotée en bourse, la Société est assujettie à des règles et règlements en évolution promulgués par un certain nombre d'organismes gouvernementaux et d'autoréglementation, notamment les Autorités canadiennes en valeurs, la Bourse de croissance TSX, le marché hors-cote international OTCQX, la Bourse de Francfort et le Conseil des normes comptables internationales, qui régit la gouvernance d'entreprise et les réglementations en matière de divulgation publique. Ces règles et réglementations continuent d'évoluer dans leur portée et leur complexité, créant de nombreuses nouvelles exigences, qui augmentent les coûts de conformité et le risque de non-conformité. Les efforts déployés par la Société pour se conformer à ces règles et obligations pourraient entraîner une augmentation des frais généraux et administratifs et détourner le temps et l'attention de la direction du financement des activités de développement et d'exploitation, et éventuellement, des activités génératrices de revenus.

La demande de lithium. Le lithium est considéré comme un minerai industriel et les prix de vente des différents composés du lithium ne sont pas publics. Il n'est pas une marchandise échangée comme les métaux de base et les métaux précieux. Les contrats de vente sont négociés sur une base individuelle et privée avec chaque utilisateur final différent. Par conséquent, il est possible que les prix de vente utilisés dans le rapport technique soient différents des prix réels auxquels la Société est en mesure de vendre ses composés de lithium. De plus, le nombre de producteurs de composés du lithium est limité et ces producteurs existants essaieront peut-être d'empêcher de nouveaux venus d'entrer dans la chaîne d'approvisionnement en augmentant leur capacité de production et en baissant les prix de vente. Des facteurs comme la fluctuation des devises, l'offre et la demande, les perturbations industrielles et les prix de vente réels du lithium sur le marché pourraient avoir une incidence défavorable sur les coûts d'exploitation et les cours boursiers et sur la capacité de la Société à financer ses activités. Dans chaque cas, les aspects économiques de la propriété Rose lithium-tantale pourraient être touchés de façon défavorable et importante, voire même au point de devenir non rentables.

Changements technologiques. Le carbonate et l'hydroxyde de lithium sont actuellement des matériaux clé utilisés dans les batteries, y compris celles installées dans les véhicules électriques. Toutefois, la technologie relative aux batteries, aux véhicules électriques et à la création et au stockage d'énergie évolue rapidement et rien ne garantit que le lithium continuera à être utilisé au même degré qu'il est utilisé actuellement, ou qu'il sera utilisé du tout. Toute baisse de l'utilisation du lithium dans les batteries ou les

technologies utilisant de telles batteries pourrait avoir un effet défavorable important sur les perspectives de développement de la propriété Rose lithium-tantale de la Société.

Potentiel impact de la politique commerciale des États-Unis. Le gouvernement américain a apporté et continue d'apporter des changements importants à la politique commerciale des États-Unis et a pris certaines mesures qui pourraient avoir un impact négatif sur le commerce international, notamment l'imposition de droits de douane. La mise en œuvre et le maintien de nouveaux droits de douane et de mesures de rétorsion sont incertains. Dans la mesure où ils sont maintenus, ces tarifs et/ou mesures de rétorsion peuvent avoir un effet négatif sur la Société. Les tarifs douaniers pourraient avoir un impact sur les flux commerciaux, le sentiment des investisseurs et les décisions de politique monétaire, entraînant des fluctuations plus importantes du taux de change CAD/USD et la capacité pour la Société de lever des fonds afin de financer ses opérations. En outre, les tarifs douaniers pourraient également avoir un impact sur les dépenses d'investissement nécessaires pour développer et construire une mine dans le cadre du projet Rose lithium-tantale.